

22^{ème} session du Conseil d'Administration de l'Institut d'Etudes et de Recherche en Géronto-Gériatrie : La Sécurité et le bien-être des personnes âgées au crible

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 31 JANVIER 2022

1027

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali – France – Union Européenne

La guerre des mots



Projet " un bracelet pour la paix" : Pour renforcer les capacités des jeunes filles et femmes vulnérables de Djenné



CNCIEPA : Constitutionnaliser le droit à l'eau et à l'assainissement



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

30 Janv.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1 470

Nouveaux cas confirmés

37

Nouveaux guéris

378

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

45 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
07 cas graves en soins intensifs
2932 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 045

Guéris

25 168

Décès

711

dont 2153 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.17



P.24



/ Une /



Mali – France – Union Européenne : La guerre des mots

P.5

/ Brèves /



Macron-Poutine : Cinq ans de dialogue sur fond de passes d'armes
 Diplomatie : Le Niger accuse les autorités de la Transition malienne de "patriotisme frelaté"
 Opération Kèlètiguï : Le GTIA 2 à l'assaut des refuges des GAT à Tandio
 Mali : 4 morts dans une attaque armée à Bandiagara
 Affaire dite Bakary Togola et les 11 coaccusés : Un tsunami judiciaire en préparation dans notre pays ?
 MDAC : Le projet DOD MAFHAS appuie les FAMA dans la lutte contre le VIH
 CEDEAO : La coalition de l'ancien président nigérien Mahamane Ousmane exige la levée des sanctions contre le Mali

P.12

P.12

P.12

P.13

P.13

P.14

P.14

/ Actualité /



Mali : Quel avenir pour la force antiterroriste TAKUBA ?
 BOA-famille ELMEHI : A la quête d'une justice
 Projet des Académies d'Excellence : Une vingtaine de formateurs des Forces de sécurité outillée
 22eme session du Conseil d'Administration de l'Institut d'Etudes et de Recherche en Géronto-Gériatrie : La Sécurité et le bien-être des personnes âgées au crible
 Projet " un bracelet pour la paix" : Pour renforcer les capacités des jeunes filles et femmes vulnérables de Djenné
 CNCIEPA : Constitutionnaliser le droit à l'eau et à l'assainissement

P.17

P.18

P.19

P.20

P.21

P.22

/ Politique /



Abdoulaye Diop, chef de la diplomatie malienne : « Nous demandons que Paris nous respecte en tant que pays »
 Le DRIAN VS le Mali : De grâce Messieurs, laissez les Maliens s'occuper enfin du Mali !
 Transition malienne : Fétichisme électoral et politique d'acharnement de la CEDEAO
 Transition : La jalousie de la France face aux réussites de la présence russe au Mali

P.24

P.29

P.31

P.34

/ Culture & société /



18e édition Ségou Art festival sur le Niger : Dans l'air de l'actualité

P.35

/ International /



Covid-19 au Canada : Les camionneurs et leurs soutiens bloquent le centre d'Ottawa
 RDC : 49 condamnés à mort dans le procès de l'assassinat des experts de l'ONU

P.36

P.37

/ Sport /



CAN 2022-Burkina Faso : «Nous dédions cette qualification à notre peuple»

P.38

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Cameroun 2021

Coupe d'Afrique des Nations de Football



Malikilé

votre quotidien numérique



soutient les Aigles du Mali



Mali - France - Union Européenne

La guerre des mots

Faut-il encore douter du fait que le président Emmanuel Macron a commis une très grosse erreur de casting en retirant le ministère des armées à Jean-Yves Le Drian pour le nommer au délicat ministère des Affaires étrangères qui exige de son titulaire beaucoup de tact et de savoir-faire ? Or, Le Drian, c'est un peu un éléphant dans un magasin de porcelaine qui confond – s'en rend-il compte ? - négociations et oukases.

Pour lui la scène internationale est un combat de catch ou de boxe ou tous les excès verbaux sont permis pour déstabiliser l'adversaire avant de monter sur le ring. Comme Cassius Clay – Mohamed Ali recevant les consignes de son coach Drew Bundini Brown « **Vole comme le papillon, pique comme l'abeille, et vas-y cogne mon gars, cogne.** ».

Le Drian se prend donc pour un boxeur qui insulte sans arrêt pour impressionner. Il ne se doute pas, peut-être qu'il ne le sait pas, qu'un peuple se sent outragé si ses dirigeants sont malmenés par des étrangers. Ainsi il dénonce aujourd'hui « **la fuite en avant d'une junte**

illégitime qui refuse le suffrage universel

» que le voilà, le lendemain soutenir que « **Wagner spolie le Mali** ».

Tous ces manquements pouvaient-ils passer sans réaction de la partie malienne ? Comme

une lettre à la poste ?

La guerre des mots, ainsi déclenchée par Jean Yves Le Drian a reçu une réponse appropriée de son homologue malien Abdoulaye Diop qui n'a pas manqué de lui prodiguer quelques



conseils voire des leçons de savoir-vivre et de savoir-être. En effet, dans une longue interview accordée à RFI et France 24, le ministre Diop a rappelé à Monsieur Le Drian une règle élémentaire de bienséance à savoir que les insultes ne règlent pas les problèmes entre nations. Avant de regretter l'attitude hostile et agressive de la France vis-à-vis du Mali qu'il invite d'ailleurs à adopter une attitude plus constructive. Plus par l'utilisation des canaux diplomatiques que des médias qu'affectionne M. Le Drain pour régler les problèmes ou différends entre Etats.

Abdoulaye Diop invite par conséquent son homologue français à cesser les menaces, les insultes, les invectives et à privilégier un engagement réaliste et constructif entre responsables pour faire face aux défis sécuritaires. Et de préciser que la poursuite de cette attitude de mépris et de manque de respect pourraient emporter des conséquences, le Mali n'excluant rien avec une France qui applaudit ou sanctionne les coups d'Etat selon ses intérêts appliquant ainsi la « politique des deux poids et deux mesures », une politique à géométrie variable. Et Abdoulaye Diop de préciser

que le cas échéant, le Mali s'assurera si ses intérêts ne sont pas pris en compte.

Et pour commencer, le Mali demande la relecture des Accords de défense, qui pourrait aller jusqu'à la remise en cause desdits accords si la France ne comprend pas que ce sont les autorités maliennes en place qui gèrent sa présence au Mali. Même l'éventuelle adaptation du dispositif militaire français, pour la partie qui concerne le Mali ne saurait se réaliser sans l'accord desdites autorités. Faut-il dès lors craindre ou envisager, c'est selon, la fameuse « **rupture du cadre politique et du cadre militaire** » ?

Abdoulaye Diop refuse aussi « le chantage de la dette de sang » avec les 53 soldats français morts au Mali en rappelant les africains morts pendant les deux guerres mondiales pour libérer la France. Et de conclure, péremptoire sur ce registre « **Donc, nous avons tous des dettes de sang les uns envers les autres** ». Sur les informations données par les USA sur une présence de Wagner au Mali, Diop réagit avec sang-froid « **Encore une fois, je ne suis pas plus impressionné. Vous savez, c'est la même Amérique, notamment à travers**

le général Colin Powell, qui, au Conseil de sécurité des Nations unies, a montré des photos satellites et des preuves au monde entier, qui nous ont tous convaincus que l'Irak possédait des armes de destruction massive. La suite de l'histoire, vous la connaissez. Elle était totalement fausse » .

La guerre des mots, c'est aussi avec la ministre française des armées qui a déclaré sur une radio de son pays que « **Nous devons constater que les conditions de notre intervention, qu'elle soit militaire, économique et politique sont rendues de plus en plus difficiles, bref, on ne peut pas rester au Mali à n'importe quel prix.** »

La brave dame faisait allusion aux conditions dans lesquelles le Danemark avait été amené à retirer ses troupes récemment déployées au Mali tout en parlant de « jeu sale » des autorités maliennes. Encore des mots qui fâchent. Ou s'arrêtera l'escalade dans la guerre des mots ?

■ Moctar SOW



Mali Actu



Le président de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, a dénoncé vendredi les "conditions toxiques" créées par l'instabilité politique en Afrique de l'Ouest.



Radio Guintan



Dioura, Tenenkou: le réseau Orange saboté. jour 30 janvier 2022 aux environs de 02 heures du matin. Sabotage des installations téléphoniques du réseau antenne Orange de Dioura, commune rurale de Kareri, cercle de Tenenkou par des hommes armés probablement des terroristes évoluant sur des motos # Selon sources après sabotage des installations ,dits assaillants ont brulé les panneaux et les accumulateurs du site.



Courrier international



Depuis l'instauration du pass vaccinal, ce journaliste britannique vivant en France et doublement vacciné se retrouve exclu d'une large partie de la société française, comme il le raconte dans l'hebdomadaire conservateur, "The Spectator".



La Renaissance 225



SAMUEL ETO'O APPELE A LA RETENUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : « La Côte d'Ivoire et le Cameroun c'est une affaire de mariage ... »

« ... Vous savez d'où vient mon épouse. C'est la personne la plus importante dans ma vie. (...) »

... Donc je me sens gêné parce que je vois, cette Afrique qui se divise pour une histoire qui ne devrait pas être. Une fausse histoire et je demande aux uns et autres de se retenir...

(...) Il y'a eu une mauvaise information véhiculée par certains d'entre nous...

... Je réitère que le Cameroun n'a pas la main mise sur l'agence qui fait les tests. Il faut que vous le sachiez tous. Si vous avez des doutes si vous avez des questions adressez-vous à la Caf ! A la caf ! Et à la caf !!!

... Moi-même j'ai été pris à partie mais je représente cette Afrique-là qui veut bien faire les choses sans complexe qui veut discuter avec nos partenaires d'égal à égal ...

... (...) Les gens sont libres de choisir les équipes qu'elles supportent, mais moi personnellement je suis africain avant d'être Camerounais. Je ne vais jamais choisir entre un africain ou un autre

... J'espère que le calme reviendra parce que le Cameroun et la Côte d'Ivoire c'est une histoire de mariage », a préconisé le quadruple Ballon d'Or africain.

(Samuel Eto'o sur les antennes de Radio Balafon)



■ YBC-Communication



#YBC/YB

Le plus grand voleur de Mercedes 190 de Bamako aurait été arrêté par les éléments du commissariat du 4ème arrondissement.

Les propriétaires de Mercedes 190 peuvent dormir tranquille. Selon nos informations, le 26 janvier 2022, Mr Haidra, aurait été arrêté par les hommes du Commissariat du 4ème arrondissement à la suite de plainte de particulier. Ce dernier serait un récidiviste ayant fait la prison à plusieurs reprises et spécialisé dans le Vol de véhicules généralement de marque Mercedes 190. Il était recherché par les unités d'enquêtes de Bamako. 7 à 8 véhicules auraient déjà été retrouvés avec lui.

Pour en savoir d'avantage on a tenté d'approcher le commissaire du 4ème arrondissement mais cet dernier refusa de nous donner les détails car n'ayant pas reçu d'autorisation express de la part de sa hiérarchie. Mais en attendant d'être déféré, Monsieur Mr Haidara se trouve actuellement entre les mains du 4ème arrondissement. POUR PLUS DE DÉTAILS INFORMER VOUS AU PRÈS DU COMMISSARIAT DU 04 .



■ KANTE



C'est avec une grande fierté et un immense plaisir que je vous présente mon tout nouveau disque d'or, remis par Music Fortune Awards lors de la première cérémonie de récompense Disque d'Or, d'Argent et de Bronze qui a lieu hier soir au CICB . Je remercie le Tout Puissant, ma famille, mon équipe et mes infatigables fans Pour ce faire, je prépare une très grande surprise pour vous et comme d'accoutumée vous ne serez point déçu In'Sha'Allah Préparez-vous car la surprise grandiose à laquelle vous allez prendre part se tiendra à Bamako du 24 au 27 Mars Vos bénédictions encore mes très chers (es) Le meilleur reste à venir Kanté pour tous. Tous pour Kanté



■ Yeah Samake



CHERS AMIS,

Le chantier de la construction d'un kit scolaire à #Sibiribougou dans la #Commune IV du District de #Bamako progresse à hauteur de souhait.

Ce kit scolaire composé de trois salles, une direction et Magasin et des latrines est entièrement financé par la Foundation Empower Mali à travers une généreuse donation de Build Youth Around the World. La réalisation de ces infrastructures scolaires rentre dans notre vaste programme « Une Éducation de Qualité pour Tous au #Mali » Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR Ministère de l'Education nationale du Mali



■ Azidane Ag



J'ai suivi avec attention et surtout une fierté indescriptible l'entretien de notre Ministre des affaires étrangères sur France 24...

SEM Abdoulaye Diop est un diplomate chevronné qui défend dans la plus grande courtoisie les intérêts du Mali, une grande similitude avec Yeah Samake.

Le Mali est entrain de reprendre le contrôle de notre destin commun! Diriger c'est servir



NIANG TV



#BurkinaFaso : " 2 soldats et 1 VDP ont été tués dans une embuscade le 29 janvier 2022 à Petegoli sur l'axe Baraboulé-Soum dans la région du Sahel, lors d'une opération de sécurisation, des éléments des forces de défense", a rapporté les médias locaux (geopolitico)



Sambou Sissoko



Aujourd'hui, sa détention ne lui pèse pas plus que son état de santé physique. La santé avant tout ! Soumeylou Boubeye Maiga est déterminé à ce que justice soit rendue afin que ce dossier d'Air IBK soit définitivement clos. Il est gravement malade et son état nécessite une évacuation sanitaire. Le Président de la transition peut et doit agir avant qu'il ne soit trop tard. Monsieur le Président tous les regards sont tournés vers vous !



RFI Afrique



Depuis l'embargo décidé par la Cédéao à l'encontre de la junte de Bamako, en Guinée les habitants de Siguiri ont les yeux rivés sur le voisin malien. Tout le monde ici défend la décision des autorités guinéennes de maintenir la frontière ouverte.



réseau des juristes du Mali, Rejuma. juristes et étudiants en droit



Rencontre de prise de contact entre le syndicat autonome de la magistrature le 28/01/2022 avec le ministre de la justice. Pour une magistrature indépendante au service du peuple. Vive le Mali.



■ BT Média



L'entraîneur de l'équipe Nationale du Burkina Faso Est un commissaire de police.

Kamou Malo, commissaire de police à la retraite, a plutôt fait une brillante carrière en tant que sélectionneur au niveau national.

Il a su s'imposer plusieurs fois en remportant le titre de champion du Burkina avec le Rail Club du Kadiogo (RCK) et Union Sportive de Force Armée (USFA).

#BTMédia

#Vision_Lointaine



■ Bina Sogoba



Un terroriste a été arrêté ce matin vers le poste de contrôle de Ségou .il voulait fuir tellement ils ont subit des défaites. Finit sa course.

■ Amadou Ndiaye



#Mali Déjà mal au point, L'économie est affaiblie par les sanctions infernales de la CE-DEAO. Les effets se font sentir, à tous les niveaux, et l'inflation bat son plein. La promesse des autorités de contourner l'embargo avec l'aide de nouvel axe commercial est un coup de bluff.

■ Nicolas Normand



Déjà en mai dernier une ong italienne avait invité les groupes armés signataires à Rome pour créer le CSP, un organe politique qui se veut le gouvernement du pseudo azawad, avec armée et politique étrangère. Je déplore et condamne ces ingérences .

■ Serge Daniel

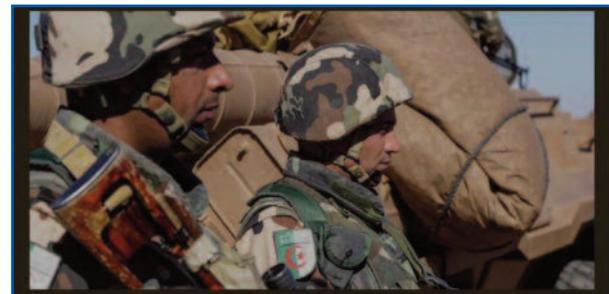


#Mali- Paix dans le nord : D'après mes informations, le gouvernement italien a invité à Rome les ex- rebelles maliens. La " plateforme" (pro-gouvernement) y est déjà , les autres, demain. Pas d'info pour le moment sur possible présence à cette rencontre d'envoyés de l'Etat.

■ Fenelon MASSALA



Flash : Il s'est passé quelq chose dans la nuit du 29 au 30 janv. L'armée Algérienne a stoppé et mise en déroute à la frontière Algérie-Niger-Mali.... Des rebelles d'une nébuleuse dihadiste en provenance de Lybie.L'armée Algérienne a stopper leur pénétration en territoire Malien



■ TOUNKA



Il y a six ans, dans la soirée du 29 janvier 2016, le journaliste malien Birama Touré disparaissait. Une affaire rocambolesque qui demeure non élucidée. Nos pensées vont à ses proches. Nous ne l'oublions pas.





DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Macron-Poutine : Cinq ans de dialogue sur fond de passes d'armes



Le président de la République s'est entretenu avec son homologue russe Vladimir Poutine vendredi 28 janvier. En pleine fièvre géopolitique, notamment à la frontière ukrainienne, quelle place pour la France dans le dialogue avec la Russie ? La question n'est pas nouvelle pour Emmanuel Macron.

Un entretien d'une heure entre les présidents français et russe, vendredi 28 janvier, avec un enjeu : désamorcer la crise autour de l'Ukraine. Parler avec Vladimir Poutine, quelles que soient les difficultés, c'est depuis bientôt cinq ans le crédo d'Emmanuel Macron. À peine élu, le président français avait reçu son homologue russe à Versailles, en mai 2017. Il en avait profité pour faire quelques mises au point : le chef de l'État français avait mis en cause les tentatives de déstabilisation de deux médias russes dans la campagne présidentielle.

LES CONTENTIEUX SE SONT MULTIPLIÉS

Deux ans plus tard, à l'été 2019 au fort de Brégançon, agacé par les critiques françaises sur les droits de l'homme en Russie, Vladimir Poutine avait contre-attaqué en pointant du doigt la gestion de la crise des Gilets jaunes. Plus les mois passent, plus les sujets de contentieux se sont multipliés : l'empoisonnement de l'opposant russe Alexei Navalny, l'envoi de mercenaires russes du groupe Wagner en Centrafrique puis au Mali et enfin la menace d'une opération militaire en Ukraine. En cinq ans, Emmanuel Macron n'a pas obtenu grand-chose de Vladimir Poutine.

Source : francetvinfo

Diplomatie : Le Niger accuse les autorités de la Transition malienne de "patriotisme frelaté"



Déclaration du ministre nigérien des Affaires étrangères, Hassoumi Massaoudou, depuis Paris

Le ministre nigérien des Affaires étrangères, Hassoumi Massaoudou, a critiqué la prise du pouvoir par les militaires au Mali, les accusant de "patriotisme frelaté". "Nous ne comprenons pas que des chefs militaires qui ont échoué sur le terrain de la guerre, prennent le pouvoir politique et au nom d'un patriotisme frelaté, font appel à des mercenaires pour défendre l'intégrité de leur territoire. Je ne sais pas ce que ça veut dire, et pourtant ils prétendent être des patriotes", a-t-il déclaré jeudi après-midi à Paris lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue français Jean-Yves Le Drian. Le Drian a dénoncé, pour sa part, les "mesures irresponsables" d'une junte "illégitime" au pouvoir à Bamako, alors que le Danemark vient d'annoncer qu'il retirait ses troupes du Mali.

"Cette junte est illégitime et prend des mesures irresponsables (...). Elle porte l'entière responsabilité du retrait des forces danoises et s'isole davantage encore de ses partenaires internationaux", a-t-il déclaré.

Source : <https://www.aa.com.tr/fr>

Opération Kèlètigui : Le GTIA 2 à l'assaut des refuges des GAT à Tandio

DANS LE CADRE DE LEUR MISSION DE RECONNAISSANCE OFFENSIVE DANS LA ZONE DE DÉFENSE N°8, LES ÉLÉMENTS DU GTIA 2 DE L'OPÉRATION KÈLÈTIGUI MÈNENT, DEPUIS LE MERCREDI 26 JANVIER 2022, UNE OPÉRATION DE GRANDE ENVERGURE SUR LA COLLINE DE TANDIO, UNE LOCALITÉ SITUÉE À UNE CINQUANTAINE DE KM DE KOUTIALA.

L'objectif de cette opération est de dénicher les terroristes et détruire leurs bases logistiques. Les GAT sévissent depuis longtemps dans cette zone. Ils ont fermé des écoles, saboté les réseaux téléphoniques et terrorisent les paisibles populations par des enlèvements de véhicules et d'autres biens. Cette colline leur servait de refuge après leurs forfaits.

Source : Forces Armées Maliennes



Mali : 4 morts dans une attaque armée à Bandiagara



Et 4 agents du Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC) ont été enlevés dans le centre du pays, selon le président du Conseil Régional de Bandiagara.

Au moins quatre personnes ont trouvé la mort, vendredi, dans une attaque armée perpétrée par un groupe armé non identifié, entre Songho Gare et Tile Na, à environ 10 km de Bandiagara dans le centre du Mali, a appris l'Agence Anadolu (AA), samedi, de sources concordantes.

« L'attaque a fait quatre morts dont 2 civils et 2 dosos et deux autres ont été blessés. Alors que les deux civils ont quitté dans un hameau à proximité de Pinaribagna », a déclaré à l'AA N'Dinde Ongoiba, Président du Conseil de Cercle de Bandiagara.

La même source a précisé que 4 agents du Conseil Norvégien pour les Réfugiés ont été enlevés dans la même zone par les assaillants.

Selon, N'Dindé Ongoiba, « les agents du NRC étaient d'abord à la préfecture pour viser un ordre de mission et leur retour a coïncidé avec l'attaque », précisant que des bandits armés ont précédé à l'enlèvement.

Ongoiba indique en outre que « ni les agents encore moins le véhicule n'a été retrouvé pour l'heure ». Il n'a, toutefois, donné aucune précision sur le nombre d'hommes armés ayant pris part cette attaque.

Le Président du Conseil de Cercle a, cependant, annoncé que "les militaires maliens ont été déployés sur les lieux de l'attaque".

Pour rappel, le 3 décembre dernier, une attaque terroriste a occasionné la mort de 31 forains et 17 blessés à Songho, sur l'axe Sévaré-Bandiagara, dans le centre du Mali.

Le Centre du Mali fait face à une crise sécuritaire majeure depuis 2015 avec la montée du terrorisme et des conflits communautaires.

Source : Anadolu Agency

Affaire dite Bakary Togola et les 11 coaccusés : Un tsunami judiciaire en préparation dans notre pays ?



Les jurés ou assesseurs du procès sont depuis quelques jours convoqués à tour de rôle au Pôle Economique, selon une source proche du dossier.

En effet, le compte à rebours a bel et bien commencé, si l'on en croit une source proche du département de la Justice et Garde des Sceaux, tout est mis en œuvre depuis quelques jours pour casser l'arrêt N°305 du 29 novembre de la cour d'Assises, sanctionnant ainsi les débats par une ordonnance d'acquiescement au bénéfice de Bakary Togola et ses 11 coaccusés. C'est un arrêt contre lequel le Procureur Général près de la Cour d'Appel a aussitôt, par acte en date du 29 Novembre, formé pourvoi contre ladite décision.

Devant la perspective peu réjouissante de revenir sur ce procès, qui n'avait pourtant pas lieu d'être, à cause de la grave entorse faite aux lois de l'OHADA, au caractère légal de la dénonciation anonyme, nous avons interrogé de nombreux spécialistes du droit sur cette démarche peu orthodoxe du ministre de la Justice et son enquête en cours concernant les dessous de ce procès et son verdict pour le moins rocambolesque qui s'est terminé par un « flop judiciaire ». Dans un prétoire visiblement plongé dans une ambiance électrique, le dénonciateur anonyme Fadiala Coulibaly n'a pas réussi au bout de quatre heures d'horloge à convaincre la cour sur la véracité et la sincérité de ses accusations contre Bakary Togola, surnommé le « parrain du coton ».

Le montant de 9 milliards qui s'était emparé des médias pendant plusieurs mois s'est aussitôt fondu comme beurre au soleil devant les questions très pointues des membres de la cour composé de magistrats professionnels et des jurés qui ne sont forcément des hommes de droit et n'ont que leur intime conviction pour rendre leur jugement.

Les spécialistes s'accordent à dire que personne ne peut toucher à un « secret de délibération » une fois le verdict rendu, ce qui n'est surtout pas l'avis du Procureur Général qui estime après quelques « exceptions soulevées » qu'il y a lieu de censurer la décision de la cour d'assises. Nous reviendrons sur ce dossier dans nos prochaines publications.

B. CAMARA / Source : Le Phénix

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

MDAC : Le projet DOD MAFHAS appuie les FAMa dans la lutte contre le VIH

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet DOD/Malian Armed Forces HIV AIDS Services (MAFHAS) en partenariat avec la Cellule de coordination de la lutte contre le VIH du MDAC, le projet DOD/MAFHAS a fait don d'équipements aux Forces Armées Maliennes. C'était le vendredi 28 janvier 2022 au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants (MDAC).

Le Secrétaire général du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, le Général de Brigade Sidiki Samaké, a présidé cette cérémonie en présence du Chef de Bureau de la coopération Sécuritaire à l'Ambassade des Etats-Unis à Bamako, le Commandant de l'Armée de Terre Jordhan, du Directeur de la Direction Centrale du Service de Santé des Armées (DCSSA), le Général de Brigade Mohamed Alpha Diaw, du Chef de la Cellule Sectorielle de lutte contre le VIH SIDA du MDAC, le Colonel Aboubacar Traoré, et plusieurs autres Chefs militaires. D'une valeur de plus 18 millions de Francs CFA, ces équipements sont financés par le DOD US Department of Défences. Ils sont composés



d'une machine GENEXPERT, d'un ordinateur DESKTOP avec son unité centrale, deux onduleurs électriques, de 50 Kits de réactifs VIH et 5 paquets Réactifs Tuberculoses.

Destinés au laboratoire de l'Infirmierie de l'Hôpital du Génie militaire de Bamako, les équipements serviront pour l'évaluation de la charge virale des patients du VIH+ sous traitement Anti-Rétroviral.

Source : Forces Armées Maliennes

CEDEAO : La coalition de l'ancien président nigérien Mahamane Ousmane exige la levée des sanctions contre le Mali

Tout comme au Mali et dans beaucoup d'autres pays de la sous-région ouest africaine, cette coalition politique nigérienne, conduite par l'ancien président, non moins, ancien président de l'Assemblée Nationale du Niger Mahamane Ousmane a également condamné les sanctions infligées contre le Mali par la CEDEAO et l'UEMOA à Accra le 9 janvier dernier. Elle déplore des sanctions illégales et illégitimes contre un pays « frère » du Mali. « Les sanctions économiques, monétaires et diplomatiques imposées à toi, vaillant peuple frère du Mali, par les conférences des chefs d'Etats et de gouvernement de l'UEMOA et de la CEDEAO, tenues le 9 janvier 2022 à Accra, au Ghana, prises en violation de l'esprit des Traités constitutifs des deux institutions, sont en réalité la démonstration marquante des dérives de ces organisations » indique ladite coalition dans une déclaration commune tout en réaffirmant son soutien indéfectible envers le peuple frère du Mali. Composée de plusieurs formations politiques nigériennes, la coalition de l'ancien président de la République et ancien président de l'Assemblée Nationale du Niger Mahamane Ousmane s'est en outre réjouie de la mobilisation historique organisée par Maliens, un peuple qu'elle considère comme « frère » le 14 janvier dernier. En effet, cette mobilisation est arrivée à un moment où l'éveil de conscience est à un niveau sans précédent de la part de toute l'Afrique. « Cette mobilisation sans précédent témoigne de l'éveil des peuples Africains et de leur détermination à conquérir leur liberté, leur dignité et le progrès et le progrès économique social et culturel » de l'Afrique en général rappelle-t-elle, en invitant l'ensemble des populations de la sous-région Ouest



africaine à exiger de leurs dirigeants respectifs que ces sanctions économiques, politiques et diplomatiques illégitimes imposées au Mali soient levées sans délai. « Ta (s'agissant du peuple malien) mobilisation historique le vendredi 14 janvier 2022 et les condamnations unanimes des peuples de la CEDEAO, voire de l'Afrique entière et au-delà, à la recherche de ta voie, dans l'honneur et la dignité, ont eu raison de la volonté affichée de te bâillonner à travers ces sanctions économiques, monétaires et diplomatiques qui te sont imposées ».

Issa Djiguiba
Source: LE PAYS



Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.
l'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforcerons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

NOS VALEURS

Audace
Innovation
Excellence

" ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN "



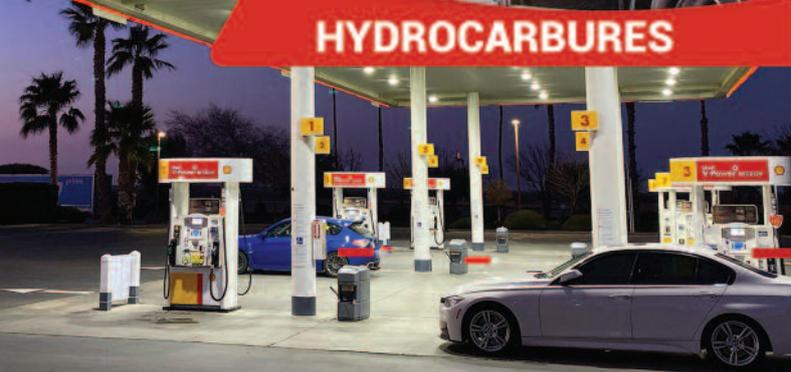
IMPORT EXPORT



TRANSPORT



HYDROCARBURES



MATERIEL INFORMATIQUE



VENTE DE VEHICULE



MOBILIER DE BUREAU





Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Mali : Quel avenir pour la force antiterroriste TAKUBA ?

Après le départ du contingent danois, annoncé jeudi 27 janvier, sur instance des autorités maliennes de transition, et après l'escalade verbale de ces derniers jours entre les dirigeants maliens, français et européens, quel avenir pour cette force antiterroriste Takuba ?

Une réunion a eu lieu vendredi matin rassemblant par visioconférence les ministres de la Défense et des Armées des pays contributeurs de Takuba. L'ordre du jour peut se résumer par cette simple question : comment continuer dans ces conditions ? Alors, aucune annonce, pas même de communiqué, à l'issue de cette réunion, mais selon un conseiller de la ministre française des Armées, Florence Parly, il s'agissait de poursuivre le cycle de concertation initié ces derniers jours. Une dizaine d'échanges téléphoniques bilatéraux, puis cette réunion donc, qui a rassemblé la quinzaine de pays qui participent à cette force européenne : la France, qui en est le leader, le Danemark, qui vient de rapatrier ses soldats, mais aussi l'Estonie, la République Tchèque, l'Italie, la Belgique et d'autres. La force Takuba, ce sont environ 800 hommes, à ce jour, essentiellement des forces spéciales envoyées par ces pays européens dans la zone des trois frontières, Mali-Burkina-Niger, où sévissent notamment le Groupe État islamique et le GSIM lié à al-Qaïda.

UN CONTEXTE QUI SE TEND

À ce stade, le ministère des Armées explique que la position commune est de poursuivre la lutte antiterroriste au Sahel. Mais sous quelle forme ? Le dispositif actuel, articulé autour de la force française Barkhane, peut-il être maintenu ? C'est la réflexion en cours et l'idée était de recueillir les positions de chaque pays contributeur en vue d'une décision collective. Ces derniers jours, un niveau de tension jamais égalé a été atteint. Cela fait déjà des mois que les dirigeants français et maliens s'échangent des amabilités, mais à présent d'autres pays sont impliqués. Le Mali veut revoir ses accords de coopération militaire avec la France, des propositions d'amendements ont été soumises au Quai d'Orsay, le 31 décembre.

À présent, c'est avec l'ensemble des pays impliqués dans Takuba que le Mali veut passer de nouveaux accords bilatéraux. C'est d'ailleurs le nœud de l'épisode du contingent danois. Lundi, les autorités maliennes de transition ont affirmé que les forces spéciales danoises avaient débarqué à Ménaka, dans le nord du Mali, sans leur consentement. Il en a découlé un jeu de communiqués successifs, du Mali, du Danemark, de l'ensemble des pays contributeurs de Takuba : la conclusion, c'est que l'invitation initiale du gouvernement malien ne suffit plus, que le statut des forces déployées au sein de Takuba, le même que celui de la force Barkhane, ne suffit plus non plus.

UNE ESCALADE VERBALE QUI CONTINUE

L'objectif de Bamako est en fait de reprendre la main sur la présence militaire étrangère sur son sol, de mieux contrôler « qui fait quoi ». C'est une question de souveraineté nationale. Un principe que les alliés militaires du Mali ne contestent pas, mais l'épisode en question est vécu comme une provocation et même comme une humiliation : le ministre des Affaires étrangères du Danemark a dit « nous ne sommes pas les bienvenus au Mali, nous ne l'acceptons pas ».

Et il a décidé de faire rentrer au pays des soldats qui venaient à peine d'arriver, et qui devaient contribuer à la lutte contre les groupes terroristes. La veille, le Premier ministre malien Choguel Maïga avait posé la question, dans les médias maliens : « ne sont-ils pas là pour préparer quelque chose dans notre pays » ? Après quoi le chef de la diplomatie danoise a dénoncé « le jeu sale » des autorités maliennes...

Il y a aussi eu, bien sûr, les propos de Jean-Yves Le Drian sur « la fuite en avant d'une junte illégitime qui refuse le suffrage universel ». Et



la réponse de son homologue malien Abdoulaye Diop, qui dénonce des propos « inacceptables [...] emprunts de mépris », et demande que la France « respecte le Mali en tant que pays ». Donc l'escalade verbale se poursuit.

LES AUTORITÉS NIENT TOUJOURS LA PRÉSENCE DU GROUPE WAGNER

Le Mali est aussi engagé dans un bras de fer avec les pays ouest-africains de la CEDEAO sur l'organisation de ses élections. Tout cela sur fond de polémique autour de la présence de mercenaires russes du groupe Wagner au Mali. Les pays occidentaux affirment qu'ils sont plusieurs centaines déjà déployés au Mali. Bamako dément catégoriquement et dénonce une campagne de dénigrement du Mali. Officiellement, que ce soit les Maliens, les Français, les Européens, tout le monde assure vouloir maintenir le dialogue et la coopération, notamment en matière de lutte antiterroriste. Mais tout le monde s'invective, et finalement, c'est un peu à qui se sent le plus offensé par l'autre.

Dans ces conditions, une réadaptation des dispositifs, pour le dire pudiquement, semble inéluctable. Mais laquelle, et dans quelles conditions, c'est tout ce qui est en train de se jouer en ce moment.

Source : RFI

BOA-famille ELMEHI : A la quête d'une justice

Un procès oppose la famille Elmehdi à la Bank Of Africa. Le Dr. Elmehdi Ag Hamahady et sa famille s'insurgent contre cette injustice et demandent que justice soit faite.



A la suite de la crise d'insécurité au nord du Mali survenue en 2012, le Dr. Elmehdi Ag Hamahady et sa famille ont été victimes de vandalisme et du pillage de tous leurs biens, ce qui a conduit à l'arrêt immédiat des activités du complexe médical Allama situé à Kati, et qui appartient au Dr. Elmehdi Ag Hamahady. A la suite de ces événements, la Bank Of Africa (BOA) qui avait octroyé un prêt d'environ 100 000 000 F CFA pour le financement du projet de polyclinique médicale Allama a saisi les ruines de ce bâtiment pour la garantie dudit prêt.

Selon les faits, le 7 Janvier 2014, le Dr. Elmehdi Ag Hamahady et le Président Directeur Général de la polyclinique Allama, Pr. Ag Rhaly Abdoulaye, ont reçu par huissier, un commandement de la BOA-SA Mali aux fins de saisie immobilière de la garantie du prêt octroyé auprès de cette banque. Cette première procédure a cependant été suspendue le 18 mai 2015 aux termes d'un jugement du Tribunal de Grande Instance de Kati du fait de l'engage-

ment de l'Etat pris auprès de la BOA d'indemniser cette dernière par priorité dans le cadre de la procédure d'indemnisation des victimes mise en œuvre en application de la loi d'indemnisation du 12 juillet 2012.

Aux dires de la famille, malgré la suspension de cette procédure et l'engagement pris par l'Etat auprès de la BOA, cette dernière a quand-même décidé de reprendre les poursuites contre la famille à plusieurs reprises. L'Etat n'ayant pas rempli ses engagements pour l'indemnisation, la banque a entamé une quatrième procédure de saisie immobilière contre la famille Elmehdi. Pour cette fois, le Dr. Elmehdi et sa famille étaient impuissantes face à cette situation et s'est vu déposséder des ruines de la polyclinique Allama.

Selon les dires de la famille, cette procédure n'a été ni suspendue ni arrêtée car il n'y a eu aucune intervention de l'Etat pour la suspendre, l'audience dite 'éventuelle' s'est tenue le 27 septembre 2021 au Tribunal de Kati sans qu'un quelconque report de la procédure n'ait

été décidé. L'audience d'Adjudication (Audience des criées) a eu lieu le lundi 1er novembre 2021. L'adjudication a été prononcée par le juge président dans la salle d'audience et la famille demande l'annulation de cette vente. « Notre famille a été victime de saccage et pillage de nos biens, de la mise en danger de nos vies, de l'expropriation forcée de nos ruines, de la vente aux enchères de celles-ci (avec perturbations psychologiques et harcèlements durant 8 ans) et d'une absence totale de justice malgré les requêtes d'indemnisations déposées en Juin 2018 auprès de l'antenne Bamako de la CVJR. Nous sollicitons l'aide de toutes les autorités compétentes (internes et externes) et de la société civile afin que justice soit faite », témoignent les victimes de la famille Elmehdi.

Zeïnabou Fofana
Source : Mali Tribune

Projet des Académies d'Excellence : Une vingtaine de formateurs des Forces de sécurité outillée

L'Ecole Nationale de Police (ENP) a abrité, du 24 au 28 janvier 2022, un atelier de formation au profit des formateurs des Forces de Sécurité dans le cadre du Projet des Académies d'excellence. L'objectif de cette formation était de renforcer les capacités professionnelles et opérationnelles des Forces de Sécurité en matière de police de proximité. La cérémonie de clôture était présidée par le Chef du Cabinet du ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Commissaire Divisionnaire Seydou Doumbia, en présence de l'Ambassadeur des USA, Dennis B. Hankins, du Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Soulaïmane Traoré, du Directeur-pays du Strategic Capacity Group, M. Oumar Konipo, du Directeur de la Formation, le Contrôleur Général Sory Kéita, et le Directeur de l'ENP, le Commissaire Divisionnaire Sory I.O. Sidibé.

Cette formation en engagement citoyen a été assurée par des instructeurs des Forces de sécurité et du Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité au profit d'une vingtaine de formateurs de la Police, de la Gendarmerie,

de la Garde Nationale et de la Protection Civile qui ont été certifiés. Ladite formation est suffisamment évocatrice, quand on sait que l'engagement citoyen est le fer de lance de la réussite des missions des Forces de sécurité. Aussi, il faut souligner que les Forces de sécurité du Mali font face à de multiples défis à relever, au nombre desquels figurent en bonne place l'amélioration constante de la qualité des ressources humaines, condition fondamentale de la prospérité de tout ce que les services de sécurité entreprennent et de l'atteinte de leurs objectifs. C'est pour cette raison que le Chef du Cabinet du ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Commissaire Divisionnaire Seydou Doumbia dira que son département accorde une importance toute particulière au renforcement des capacités du personnel.

Ainsi a-t-il profité de l'occasion pour rendre un vibrant hommage à Strategic Capacity Group et au Département d'Etat Américain pour leur indéfectible disponibilité dans ce cadre. Le Divisionnaire Doumbia a invité les récipiendaires à plus d'implication et d'engagement perpétuel

et parfois inconditionnel pour l'atteinte des objectifs pédagogique.

Le Directeur de l'Ecole Nationale de Police, le Commissaire Divisionnaire Sory I.O. Sidibé a, dans son intervention, souhaité la bienvenue et exhorté les participants à plus d'assiduité et de transmettre les connaissances acquises à leurs collègues. Pour sa part, le Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Soulaïmane Traoré s'est réjoui de la tenue de cette formation qui, selon lui, va permettre aux forces de sécurité de renforcer leurs capacités opérationnelles et territoriales en matière de protection des personnes et de leurs biens.

Le DG de la Police a remercié l'Ambassade des USA et l'organisation Strategic Capacity Group pour leur implication dans le renforcement des capacités des forces de sécurité. Quant à l'Ambassadeur des USA, Dennis B. Hankins, il a réitéré l'accompagnement de son pays à l'endroit des Forces de sécurité maliennes qui sont plus que jamais résolues à relever les défis qui se posent à la sécurisation des personnes et de leurs biens.

Le Directeur-pays du Strategic Capacity Group, M. Oumar Konipo, a pour sa part, expliqué l'importance et le contexte de la formation. Il a aussi énuméré les modules enseignés au cours de ladite formation comme la réduction du fossé entre la Police et les Citoyens ; la technique de désescalade à travers la communication, entre autres... La remise des attestations a mis fin à la cérémonie.

■ Yama DIALLO



22eme session du Conseil d'Administration de l'Institut d'Etudes et de Recherche en Géronto-Gériatrie : La Sécurité et le bien-être des personnes âgées au crible



L'Institut d'Etudes et de Recherche en Géronto-Gériatrie « la Maison des Aînés » a tenu, dans ses locaux, la 22ème session ordinaire de son Conseil d'Administration, le samedi 29 janvier 2022. La Cérémonie d'ouverture des travaux était présidée par Dr Sékou Oumar Dembélé, Conseiller Technique au Ministère de la Santé et du Développement Social, en présence du Directeur Général de la Maison des Aînés, Mohamed Wally Diawara, et des autres administrateurs de la structure. Dans de son allocution d'ouverture, le Conseiller Technique, Dr Sékou Oumar Dembélé, a rappelé que l'Institut d'Etudes et de Recherche en Géronto-Gériatrie « la Maison Aîné » est l'expression d'un choix politique pour permettre d'anticiper en termes de réponse sur les problèmes inhérents à l'accroissement important de la population des personnes âgées sur le plan mondial en général, et au Mali en particulier.

Selon les projections des organisations spécialisées, fera-t-il savoir, d'ici 2050, le nombre

de personnes âgées dépassera celui des jeunes dans bon nombre de pays du monde. C'est pourquoi, depuis sa création, il a été assigné à l'Institut des missions allant dans le sens d'une meilleure compréhension du phénomène de vieillissement et de la protection des personnes âgées. Il est notamment demandé de mener des recherches sur cette tranche de populations.

Et de préciser que la réalisation de cette mission constitue le cœur des activités de l'Institut. Ainsi, en 2021, la Maison des Aînés a réalisé des études, dont entre autres : l'étude sur les habitudes alimentaires et vieillissement : facteurs d'une vieillesse en bonne santé, l'étude épidémiologique du glaucome dans les unités de consultations ophtalmologiques et au niveau des CSRF du District de Bamako, l'étude sur la perception de l'augmentation de l'âge de la retraite par les anciennes et nouvelles générations au Mali, l'étude sur les problèmes rencontrés par les personnes âgées ayant subies une ablation de

l'adénome de la prostate à Bamako.

« Il ressort de ces études que l'un des facteurs clé pour « bien vieillir » est l'alimentation. Dans ce cadre, nous constatons que les personnes âgées, tous sexes confondus, prennent habituellement les trois (03) repas journaliers, soit respectivement 86,26% chez les hommes et 73,34% chez les femmes. Il faut donc continuer à réaliser des études qui permettent de connaître le vécu réel des personnes âgées afin de pouvoir bâtir des programmes pour l'amélioration de leurs conditions de vie », dit-il.

Concernant le volet gériatrique, a-t-il conclu, il est réconfortant de constater que l'Institut a offert à plus de 3.320 (Trois mille trois cent vingt) personnes âgées la possibilité de se faire consulter en son sein dans plusieurs domaines de santé.

■ Yama DIALLO

Projet " un bracelet pour la paix" : Pour renforcer les capacités des jeunes filles et femmes vulnérables de Djenné

Dans le but d'amoindrir les impacts de la crise sécuritaire et du Covid-19 dans le cercle de Djenné, l'UNESCO et le Centre Amadou Hampathé Ba (CAHBA), ont organisé, le vendredi 28 janvier 2022, à l'hôtel Maafir de Djenné, un atelier de formations des artisans en "kambayiri", tissage à la main et poterie.



Les cibles du projet " Un bracelet pour la paix " sont les femmes, les enfants et les jeunes qui sont les premières victimes de la crise sécuritaire et du Covid-19 à cause de la grande perte de leurs revenus et leurs vulnérabilités. Les secteurs d'intervention du projet sont entre autres : la culture, l'autonomisation des jeunes notamment les jeunes filles vulnérables, la construction de résilience dans un contexte de culture de la paix et d'un changement climatique.

"Un bracelet pour la paix" est une initiative d'accalmie des cœurs et de recherche d'alternative visant à travers l'UNESCO et le Centre Amadou Hampate Ba (CAHBA) de contribuer au développement durable des communautés locales. Ce projet constitue un effort des deux partenaires pour répondre aux défis de développement durable entre le genre et renforcer le rôle positif des jeunes femmes et hommes dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la construction d'une paix durable pour la localité. Le Centre Amadou Hampate Ba (CAHBA) se propose d'impulser à Djenné une politique d'éducation culturelle et artistique qui valorise les savoirs et savoir-

faire des communautés et améliorer le niveau de leurs revenus. Parmi les produits de l'artisanat figurent les parures dont le bracelet "kambayiri", le textile la broderie à la main faite sur la cotonnade tissée localement, la poterie ainsi que les techniques de confection des peaux et cuir.

La formation se déroule au centre d'appui à la créativité et aux initiatives citoyennes de Djenné au sein de l'hôtel Maafir de l'ancienne ministre de la culture Aminata Dramane Traoré pour un mois de théorie et de deux mois de pratiques

Selon Boubacar Traoré chargé de suivi-évaluation du projet a saisi l'opportunité pour féliciter les deux partenaires pour cette initiative qui vient d'enlever une épine du pied de la population de Djenné.

Pour sa part, le doyen Assoumane Traoré des formateurs, dira qu'il est temps de mettre en valeur l'artisanat local. En outre, il indiquera que le travail rend l'homme digne. La population de Djenné doit sauvegarder ce patrimoine culturel qui permet de créer des emplois pérennes.

L'animatrice du projet à Djenné Togola Kadi

Coulibaly a invité les participantes à plus d'assiduité et de résilience vu le contexte du milieu. Aussi, il a sollicité d'autres actions du Centre Amadou Hampate Ba (CAHBA).

Prenant la parole, Dramane Dembélé, 3ème adjoint du maire, s'est appesanti sur la nécessité de l'initiative et les circuits d'écoulement des produits artisanaux. Il a fait ressortir que l'artisanat est une source locale de revenus à Djenné. « **La confection de "Kambayiri" est une tradition chez les jeunes filles pour la confection des ustensiles du mariage. C'est dire toute l'importance de cette activité dans l'économie locale** », a-t-il dit, avant de conclure que l'accompagnement de la mairie de Commune Urbaine de Djenné ne fera pas défaut.

Pour sa pérennisation, le projet reposera les actions suivantes : les formations et le renforcement des artisans de Djenné, les capacités des bénéficiaires, la bonne structuration de la production et de la commercialisation des produits.

■ Ibrahim SANOGO

CNCIEPA : Constitutionnaliser le droit à l'eau et à l'assainissement

La coalition nationale de la campagne internationale pour l'eau potable et l'assainissement (CNCIEEPA) était face à la presse, le jeudi 27 janvier 2022, pour faire « le plaidoyer pour que l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement soit un droit constitutionnel dans les perspectives de la révision de la Constitution au Mali ». Par cette rencontre avec les hommes de médias, elle se veut une force de contribution à la reconnaissance de l'eau et l'assainissement comme droit Conditionnel au Mali.

Le droit d'accès à l'eau et à l'assainissement est un droit humain fondamental et défendu par toutes les nations. La terre est à 70% composée d'eau. Ouvrons simplement les yeux sur voir cette évidente réalité, l'homme et la planète sont d'eau. Il est très important pour la santé publique de disposer facilement d'une eau salubre, que ce soit pour la boisson ou pour un autre usage domestique, pour la production alimentaire ou pour les loisirs. L'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et une meilleure gestion des ressources hydriques, peuvent stimuler la croissance économique des pays et contribuer largement à réduire la pauvreté.

Dans son intervention, Dounatié Dao, président de la coalition nationale de la campagne internationale pour l'eau potable et l'assainisse-

ment (CNCIEPA), a précisé que depuis 2010 l'Assemblée générale des Nations Unis a pris une résolution pour faire de la question d'eau et d'assainissement un droit humain. Le Mali a voté en faveur de cette résolution. « Au regard des documents institutionnels au Mali, nous avons constaté que la Constitution de 1992 n'a pas mis beaucoup l'accent sur l'eau et l'assainissement comme les autres domaines. Saisissant cette opportunité, la coalition nationale de la campagne internationale pour l'eau potable et l'assainissement (CNCIEPA) se bat auprès des personnes ressources et des journalistes pour qu'une mention soit faite à l'accès de l'eau et l'assainissement dans la l'écriture de la nouvelle Constitution. Notre souhait le plus ardent est de voir que le droit à l'accès à l'eau et à l'assainissement soient inscrits dans la

Constitution. C'est pour cela que nous avons rencontré les plus hautes autorités pour attirer leur attention sur la question. Nous savons que le Mali s'apprête à réviser la Constitution du Mali d'où ce plaidoyer », a-t-il déclaré.

Suivant son raisonnement, Dounatié Dao est revenu sur les après les événements d'août 2020. A l'en croire, il y a une volonté affichée des autorités de la transition de poser des bases de la refondation du pays. « C'est dans cette dynamique que notre organisation a rencontré le ministre de la refondation de l'Etat, chargé des relations avec les institutions sur la question d'eau et d'assainissement au Mali. Notre plus grand souhait est de voir la prise en compte de nos aspirations », a-t-il souligné.

Enfin, il soulignera que le Mali s'est engagé à l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement d'ici 2030, conformément à la vision Africaine de l'eau et aux objectifs de développement durable (ODD) de septembre 2015. Cet engagement s'inscrit en droite ligne avec la charte Africaine de l'eau et les différentes conventions signées et ratifiées par le Mali, notamment ceux du DEHA.

A ses dires, il y a lieu de l'inscrire dans la Constitution afin que les financements nécessaires puissent facilement être mobilisés. Pour conclure, Dounatié Dao, a précisé que son organisation s'investira pour l'atteinte des cet objectifs.

■ Ibrahim SANOGO



STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES
INGENIEURIE DE SON



CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO

+223 93 34 98 73



Abdoulaye Diop, chef de la diplomatie malienne : « Nous demandons que Paris nous respecte en tant que pays »

Le ton se durcit un peu plus entre Paris et Bamako. Jeudi 27 janvier, le ministre français des Affaires Etrangères a critiqué une junte « illégitime », qui prend des « mesures irresponsables ». Réponse de son homologue malien Abdoulaye Diop, dans une interview exclusive RFI/ France 24 accordée à Christophe Boisbouvier et Marc Perelman : il condamne les propos du responsable français.

En exclusivité sur RFI et France 24, le chef de la diplomatie malienne ne mâche pas ses mots. En réaction à son homologue français Jean-Yves Le Drian, qui a dénoncé les mesures « irresponsables » des autorités « illégitimes » du Mali à propos de la demande de retrait des forces danoises, Abdoulaye Diop réplique que « ces insultes et ces propos empreints de mépris sont inacceptables et ne sont pas une preuve de grandeur ». Le ministre malien ajoute que son pays est prêt, le cas échéant, à dénoncer l'accord de défense conclu avec la France, parce que « certaines dispositions sont contraires à la Constitution et à la souveraineté du Mali ». Il en a demandé récemment la révision à Paris et « attend une réponse rapide de Paris ».

La junte malienne va-t-elle demander le départ des troupes françaises, comme elle l'a fait avec les forces spéciales danoises ? « Cette question n'est pas pour le moment sur la table », répond Abdoulaye Diop, qui précise : « Si une présence à un moment donné est jugée contraire aux intérêts du Mali, nous n'hésiterons pas à nous assumer, mais nous n'en sommes pas là. » Le dialogue est-il rompu entre MM. Diop et Le Drian ? « Dommage qu'on entende davantage Jean-Yves Le Drian sur les médias qu'ailleurs, dit Abdoulaye Diop, mais le Mali reste ouvert au dialogue. La France applaudit les coups d'État quand ils vont dans le sens de ses intérêts et les condamne quand ils vont dans un sens contraire à ses intérêts. » Le ministre malien pense-t-il au Tchad ? « Je ne pense à rien », répond-il, diplomatiquement...

Pour l'instant, la junte malienne se donne un mandat de cinq ans avant de rendre le pouvoir aux civils, mais le chef de la diplomatie malienne n'écarte pas une réduction de la durée de cette Transition. La junte pourrait-elle accepter une transition de seize mois, comme le



propose le président algérien Abdelmajid Tebboune ? « Nous ne nous focalisons pas sur une durée de seize mois, deux ans ou trois ans à ce stade, mais nous voulons qu'on regarde ce qui est important pour le peuple malien », répond Abdoulaye Diop. Enfin, le ministre malien appelle la CEDEAO à plus de souplesse à l'égard de son pays. Pour lui, le coup d'État du 24 janvier au Burkina est la preuve que les sanctions CEDEAO du 9 janvier contre le Mali ont été « inefficaces ».

RFI/France 24 : Monsieur le ministre, à la suite de l'annonce par le Danemark

du retrait de ses troupes spéciales du Mali, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a dénoncé « des mesures irresponsables » prises par une junte « illégitime ». Quelle est votre réaction ?

Abdoulaye Diop : Ma réaction est d'abord que c'est surprenant de la part d'un diplomate de la trempe de Monsieur Le Drian qui parle au nom d'un grand pays, la France. Ce sont des propos empreints de mépris. Ce sont des propos que je condamne, qui sont inacceptables. Et je crois que les insultes ne sont pas une



preuve de grandeur. Nous devons tous nous respecter. Il est bon que Monsieur Le Drian comprenne que ce ne sont pas les insultes qui règlent les problèmes entre nations, que ce que nous attendons de la France, grande nation, est qu'elle puisse avoir une attitude constructive, moins agressive, moins hostile et moins empreinte de mépris vis-à-vis des autorités maliennes qui incarnent aujourd'hui la souveraineté de notre pays.

On va revenir sur Takuba. Mais tout d'abord, sur Paris. Vous parlez de « mépris », vous parlez d'« insultes ». Alors, plusieurs questions simples : est-ce que vous allez exiger des excuses de Paris ? Est-ce que vous songez, par exemple, à prendre des mesures telles que le rappel de votre ambassadeur en France ou convoquer l'ambassadeur de France à Bamako ?

Le Mali n'exclut rien de la table si la souveraineté et le peuple malien ne sont pas respectés. Nous ne demandons pas des excuses à Paris. Nous demandons que Paris nous respecte en tant que pays. Nous respectons la France, nous respectons le peuple français. Il n'y a pas de problème entre le peuple français et le peuple malien. Mais l'attitude des autorités françaises doit changer pour prendre en compte cet élément qu'il y a des autorités responsables au niveau du Mali et que seul un

engagement avec ces autorités permet de gérer leur présence au Mali et cette présence doit répondre aux intérêts supérieurs du Mali. Et nous sommes en train de revoir plusieurs accords et traités de défense pour nous assurer que ces traités ne violent pas nos dispositions constitutionnelles, ne violent pas la souveraineté du Mali, et prennent en compte l'intérêt des Maliens. Si ce n'est pas le cas, le Mali n'hésitera pas soit à dénoncer, soit à demander un réajustement de ces différents traités. Nous sommes conscients que certains de ces arrangements ont été conclus par le gouvernement précédent. Il y a la continuité de l'État, mais rien ne pourra être au-dessus de l'intérêt supérieur des Maliens, que le président Goïta et le gouvernement sont disposés désormais à assumer et à s'assumer pleinement, et nous souhaitons que le France et d'autres partenaires inscrivent aussi leur action par rapport à cela. Et je salue d'ailleurs la décision sage des autorités danoises de retirer leurs forces sans plus d'acrimonie. Et nous sommes disposés à continuer le dialogue avec l'ensemble de nos partenaires pour la sécurisation du Mali et la stabilité de l'ensemble de la région.

Alors ce vendredi, Monsieur le ministre, c'était chez nos confrères de RTL, le ministre français Jean-Yves Le Drian est revenu à la charge, si j'ose dire, en di-

sant que désormais, c'était la « rupture du cadre politique et du cadre militaire ». « Nous ne pouvons pas rester en l'état. On va voir comment on peut adapter notre dispositif en fonction de la nouvelle situation », a-t-il dit...

Je crois que Monsieur Le Drian doit comprendre que l'engagement avec le Mali ne doit pas se faire à travers les médias et que si ce type de questions est en discussion, nous sommes tous des diplomates et il y a d'autres canaux pour pouvoir discuter de ces questions. Le Mali non plus n'exclut rien par rapport à ces questions si ça ne prend pas en compte nos intérêts. Donc, les menaces, les insultes, les invectives doivent cesser pour donner la place à un engagement réaliste, un engagement constructif entre responsables pour pouvoir voir ensemble comment surmonter ces difficultés, comment surtout faire face aux défis que nous avons, qui sont des défis sécuritaires.

Donc, pour l'instant, vous ne vous parlez pas entre vous, ministres des Affaires étrangères du Mali et de la France ? Les ponts sont coupés pour l'instant ?

Le Mali est et reste toujours ouvert au dialogue. Vieille nation de tolérance et de dialogue, nous maintenons cette posture. La

dernière fois que j'ai rencontré Monsieur Le Drian, c'était à New York [en septembre 2021, NDLR]. On a eu un entretien franc et direct et nous restons toujours ouverts. Je m'entretiens régulièrement avec d'autres autorités françaises. Malheureusement, Monsieur Le Drian ou d'autres responsables français, on les entend plus sur les médias parlant du Mali. Il faut avoir vraiment un engagement constructif au lieu de soulever le monde entier aujourd'hui contre le Mali. Je le rappelle. Cette attitude agressive, hostile à l'endroit du Mali n'a rien à voir avec les raisons qui sont mises en avant liées au respect de la démocratie, au respect des droits de l'homme, à des coups d'État. Non. Le Mali est puni, parce que le choix politique des autorités du Mali ne convient pas à certains. Je crois que nous devons pouvoir sortir de ça, parce que même les coups d'État dont on parle, la France applaudit des coups d'État quand cela va dans le sens de ses intérêts. Elle condamne quand ça va dans le sens contraire de ses intérêts. Non. Cette politique de deux poids deux mesures aussi doit cesser.

Vous pensez au Tchad ?

Je ne pense absolument à rien et il y a eu beaucoup de pays où il y a eu des situations, il y a eu des politiques de deux poids deux mesures de la part de la France et même de nos organisations africaines.

Monsieur le ministre, concrètement, vous avez demandé il y a peu de temps la révision de l'accord de défense avec Paris. Est-ce que vous avez reçu une réponse ? Et si cette réponse n'est pas satisfaisante, est-ce que vous êtes prêt, comme vous semblez l'indiquer, à dénoncer cet accord de défense avec la France ?

Absolument. Nous sommes absolument très clair là-dessus. Nous avons demandé dans un cadre diplomatique, nous avons soumis un protocole amendé avec l'ensemble de nos amendements que vous me permettez de ne pas détailler ici, parce que [concernant] les dispositions de l'actuel traité en matière de défense, certaines dispositions sont contraires à la Constitution et à la souveraineté du Mali. Nous avons décidé de le revoir. Nous attendons une réponse rapide de Paris. À défaut de

réponse, assurez-vous que le Mali s'assumera par rapport à cela.

Est-ce que donc le Mali songe à demander le départ des soldats français de son sol ?

Cette question n'est pas pour le moment sur la table.

Mais elle le sera visiblement, vu la situation et vu votre ton et les rapports avec Paris qui se tendent. C'est quand même une possibilité que vous disiez : « En effet, ça ne marche pas depuis des années, les soldats français ne font le « job » ; il faut qu'ils partent » ?

Ce qui est sûr, c'est que pour le Mali, si une présence à un moment donné est jugée contraire aux intérêts du Mali, nous n'hésiterons pas à nous assumer. Mais, nous n'en sommes pas là.

Qu'est-ce que vous répondez à Jean-Yves Le Drian qui dit qu'il faut rester digne au regard des 53 soldats français tombés au Mali ?

Je demanderai à Monsieur Le Drian de rester digne aussi, parce que nous reconnaissons les sacrifices des soldats français. L'intervention française, qui a été décidée au Mali, a été faite dans un bon état d'esprit. Dans notre pays,

nous apprécions cela. Nous apprécions tous les concours qui ont été faits dans ce cadre-là. Mais aussi, on doit comprendre que, avant que la France ne vole au secours du Mali, le Mali et les Africains aussi sont venus mourir ici en Europe pour la libération et la liberté de ce pays. Donc, nous avons tous des dettes de sang les uns envers les autres. Mais essayons de dépasser cela et de bâtir des cadres qui nous permettent vraiment de répondre aux solutions. Et pas à travers des diktats, des menaces, des invectives. Je crois que ça se fera seulement dans le cadre de nos intérêts mutuels, dans le cadre du respect dû à chacun. Mais qu'on arrête cette mobilisation, toute cette campagne de dénigrement contre les autorités maliennes. Nous ne sommes pas impressionnés par cela.

Monsieur le ministre, vous nous avez parlé de la Russie parmi les partenaires du Mali. Il y a quelques jours, le général américain Stephen Townsend, qui commande Africom, a affirmé : « Le groupe Wagner [c'est-à-dire les paramilitaires et les mercenaires russes, NDLR] est au Mali. Ils sont plusieurs centaines. Le monde entier le voit et cela nous préoccupe ». Est-ce que vous confirmez ?

Encore une fois, je ne suis pas plus impressionné. Vous savez, c'est la même Amérique, notamment à travers le général Colin Powell, qui, au Conseil de sécurité des Nations unies,





a montré des photos satellites et des preuves au monde entier, qui nous ont tous convaincus que l'Irak possédait des armes de destruction massive. La suite de l'histoire, vous la connaissez. Elle était totalement fausse.

Donc, ce sont des mensonges ?

Absolument.

Et pourtant, le commandant américain d'Africom ajoute que Wagner bénéficie du soutien d'avions de l'armée russe pour son déploiement...

Ce que je peux vous dire et que nous avons dit de façon constante, le gouvernement du Mali a fait un communiqué absolument très clair sur la question : la coopération avec la Russie est une coopération historique. Notre coopération avec la Russie est une coopération d'État à État. Le Mali ne s'adresse qu'au gouvernement russe qui répond à nos sollicitations avec une grande célérité, avec une grande efficacité. Ces 7 derniers mois, les équipements et les fournitures qui ont été acquis via cette coopération, ce type d'investissements n'a jamais été fait au cours des 15 ou 20 dernières années. Le problème du Mali n'est pas Wagner. Le problème du Mali, c'est d'apporter la sécurité aux Maliennes et aux Maliens. C'est notre responsabilité. Et nous ferons tout ce qui est nécessaire conformément à nos lois pour pouvoir répondre à cela. Nous sou-

haitons que les autres, qui sont en train maintenant de faire toute cette campagne autour de Wagner, prennent un peu de recul, qu'ils viennent voir avec le Mali quel problème sécuritaire il y a et quel problème notre contribution va pouvoir résoudre. Je pense que c'est ce dialogue que nous attendons de nos partenaires.

Depuis le 9 janvier, monsieur le ministre, votre pays est lourdement sanctionné par vos voisins de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Mais dans un communiqué hier, la CEDEAO dit attendre de vous un calendrier raisonnable et réaliste pour la tenue des élections. Elle ajoute que les sanctions seront levées progressivement sur la base de ce chronogramme et de sa mise en œuvre. Est-ce pour vous une petite ouverture ?

De cette politique de sanctions, il faut qu'on sorte de cela. Au Mali, ce dont nous avons besoin, c'est l'accompagnement, c'est l'écoute, c'est le dialogue, c'est la compréhension. Aujourd'hui, si les sanctions contre le Mali, qui sont des actions au-delà de la normale, étaient efficaces, il ne se serait pas passé ce qui est en train de se passer au Burkina Faso.

Monsieur le ministre, on comprend en effet qu'il y a un dialogue sur ce fameux

chronogramme. Vous aviez proposé initialement 5 ans, puis 4 ans. Le président algérien, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, lui, propose une transition qui dure 16 mois au maximum. Est-ce que, pour vous, c'est une option viable, c'est un compromis possible de façon très concrète ?

Pour nous, toutes les options restent sur la table.

Y compris celle-là ?

La durée est une donnée importante, mais il ne faut pas faire de fétichisme. Ce qui nous semble important, c'est de regarder, dans le chronogramme que nous avons soumis, ce qui est prévu comme activité, comme réforme que nous sommes disposés à regarder avec nos amis et partenaires pour pouvoir évaluer : est-ce que le temps que nous avons demandé et le temps dont nous avons besoin, est-ce qu'il y a d'autres alternatives pour nous pour aller à un compromis. Pour nous, le plus important, c'est de regarder. Il y a quelques réformes clé aujourd'hui comme la mise en place d'un organe unique indépendant, chargé de l'organisation d'élections transparentes et crédibles ou comme l'écriture d'une nouvelle Constitution, qui sont des données aujourd'hui indispensables parce que, si elles ne sont pas faites aujourd'hui, elles ne se feront jamais. Dans ce cadre-là, je pense que nous restons



ouverts pour pouvoir convenir de la période la plus appropriée qui prenne en compte l'intérêt supérieur du Mali, mais aussi qui prenne en compte les exigences...

Mais 16 mois, c'est possible ?

Je dis que, pour toutes les options, nous sommes ouverts à examiner tout ça. Je ne peux pas à votre micro répondre à cette question. C'est l'objet de consultations qui sont en cours. Ne nous focalisons pas sur une durée de 16 mois, deux ans ou trois ans à ce stade, mais nous voulons qu'on regarde ensemble qu'est-ce qui est prévu, qui est important pour le Mali, qui est important pour le peuple malien qui est sorti, qui a montré qu'aujourd'hui, on ne peut pas juste faire des élections et tourner le dos. Si l'on est d'accord sur cela, nous sommes ouverts. Si le temps que le Mali propose est trop long, si les partenaires dans la discussion arrivent à nous convaincre d'une durée moindre, il faut qu'on regarde quelle part les partenaires doivent faire pour aider le Mali à pouvoir faire les choses dans une durée relativement plus courte que ce qui a été demandé. Donc, nous sommes ouverts, l'ensemble de ces données sont sur la table. Bon, nous n'allons pas par médias interposés répondre. Nous saluons l'effort de l'Algérie au niveau du Conseil de paix et de sécurité [de

l'Union africaine, NDLR], c'est un pays voisin. Nous le remercions pour la solidarité exprimée au Mali en refusant de se joindre à des décisions injustes pour fermer les frontières. Mais nous continuons le dialogue et souhaitons que l'Algérie reste fortement impliquée dans le cadre de tout mécanisme qui sera mis en place pour pouvoir trouver un compromis.

Vous dites, monsieur le ministre, que le coup d'État au Burkina Faso prouve « l'inefficacité » des mesures CEDEAO contre votre pays. Est-ce à dire que, quand vous avez appris ce coup d'État lundi dernier, vous avez applaudi. Vous vous êtes senti moins seul ?

Nous n'avons pas applaudi. Vous savez, toute rupture de l'ordre constitutionnel n'est pas normale et ce sont des situations qui d'abord créent de l'inquiétude et de l'incertitude, par rapport à l'avenir de ce pays, mais en même temps, il faut comprendre que les coups d'État eux-mêmes viennent souvent des problèmes de gouvernance qui n'ont pas été traités ou qui n'ont pas été bien traités. Dans le cas particulier du Burkina, comme dans celui du Mali qui est aussi emblématique de la situation de l'ensemble du Sahel, le traitement des questions sécuritaires et les réponses qui ont été apportées sont aujourd'hui des questions qui

préoccupent nos populations. Nos populations sont exaspérées par cette insécurité qui ne fait que grandir et demandent des résultats aux pouvoirs politiques, demandent des résultats aux militaires. Je ne suis pas fondé de donner une appréciation sur ce qui se passe au Burkina. Je fais confiance au génie du peuple burkinabè pour pouvoir apporter des réponses. Nous sommes voisins. Nous demeurons solidaires du combat du peuple burkinabè. Mais, notre préoccupation, c'est de répondre aux besoins des Maliens. Nous restons ouverts pour cheminer avec l'ensemble des peuples de la région, de l'ensemble des peuples africains qui partagent notre vision.

Ce sont des propos emprunts de mépris. Ce sont des propos que je condamne qui sont inacceptables. Et je crois que les insultes ne sont pas une preuve de grandeur. Nous sommes disposés à discuter avec la France ou d'autres sur des questions de substances. Il ne s'agit pas de questions irresponsables. Ce que nous essayons de faire, c'est de défendre les intérêts de notre pays. Toute présence étrangère au niveau du Mali doit répondre aux règles maliennes, doit aussi aller dans le sens des intérêts supérieurs du Mali, surtout pour la présence des forces étrangères.

Source : RFI

Le DRIAN VS le Mali : De grâce Messieurs, laissez les Maliens s'occuper enfin du Mali !



Nous semblons tellement avoir atteint le fond, depuis dix ans, qu'il est difficile de compter et de distinguer les bons points enregistrés par nos gouvernants et de relever en conséquence les changements d'humeur de notre peuple. Au nombre des points positifs, la réduction de la taille du gouvernement, avec la chute de IBK, et celle du salaire du Chef de l'Etat, avec la démission de Bah N'Daw, sans oublier les diminutions drastiques des avantages de l'ensemble des membres du gouvernement. L'on peut citer également le réarmement moral et matériel des FAMA, commencé avec l'avènement de la Transition, bien réel et pas très perceptible dans l'immédiat, malgré les témoignages du Mali profond sur les changements de camp du désarroi et de la peur installés désormais du côté des terroristes « sans foi ni loi », même s'ils s'autoproclament « combattants fous de Dieu ». Malgré la crise sécuritaire multiforme et la Covid-19, de réels efforts dans l'augmentation des salaires et des pensions, avec effet sur le panier de la ménagère, ont été enregis-

trés. Bien maîtrisée, l'inflation a été contenue dans des proportions acceptables alors que les sanctions de la CEDEAO n'avaient pas encore fait leurs effets dévastateurs. Cependant, l'arbre ne doit pas cacher la forêt, il reste bien des domaines où l'action gouvernementale est aux abonnés absents. Et, il y a encore des Maliens pour le dénoncer, en toute responsabilité, sans aucune inféodation idéologique ou politique.

Or, depuis plus de 24 h, l'on entend beaucoup M. Jean Yves- Le Drian, ministre français, s'époumoner sur les comportements de la « junte » du Mali, qu'il qualifie « d'illégitime », oubliant très vite que les autorités actuelles de la Transition n'ont pas changé d'habits depuis la chute du régime IBK. A l'attelage Bah N'Daw / Moctar Ouane s'est juste substitué celui de Assimi Goïta / Choguel Kokalla Maïga, l'ancien vice-président de la Transition I et un civil bon teint connu sur la scène politique du Mali depuis 1991. Le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) a été dissous ! Seuls les discours ont changé et surtout leur tonalité

vis-à-vis de la coopération française, entre autres, et de ses dirigeants peu habitués à la critique de la part de leurs « anciens sujets » des colonies. Ainsi, on apprend que nos autorités de la Transition « ont ouvert une enquête sur l'attribution du marché des passeports maliens [sous l'ancien régime] et que les faits de corruption et de concussion sont avérés dans ce dossier ». L'auteur s'inspire d'une enquête de Jeune Afrique et conclut sous anonymat : « Comprenez donc la folie et les aboiements du papa et son obstination à faire écourter cette transition au plus tôt. Il a des casseroles personnelles à étouffer et à sauver ». Nous tai-rions donc les noms, sachant très bien qu'il « n'y a pas de fumée sans feu », comme l'indique un vieux dicton français/breton. Et le porte-voix actuel de la France en courroux contre le trublion que nous sommes devenus, M. Le Drian, ne se dévoile-t-il pas en s'attaquant au Mali ? Comme au bon vieux temps de la Françafrique, pour traiter et qualifier la junte « d'illégitime » et « d'irresponsable ». C'est à se demander alors, comment explique-t- il cette

sortie massive de plusieurs millions de Maliens, le 14 janvier dernier, pour apporter leur soutien aux autorités de la Transition ? Une prouesse qu'aucun pouvoir démocratique n'a encore réalisée. Ah, on oubliait, M. Le Drian est resté constant sur un point (contrairement au double, sinon triple ou quadruple langage à propos de la force Takuba : on part, on reste, on part si..., on reste malgré tout, on se réadapte, etc.) : il avait choisi son camp, explicitement ses amis (« les Touareg, ce sont nos amis ») et implicitement ses ennemis (l'Etat malien et le reste de la population). En cela, il est resté également fidèle à une philosophie de base de la colonisation, inspirée du machiavélisme primaire : diviser pour mieux régner. Mais, cette fois-ci, cette théorie fumeuse ne va pas prospérer au Mali. Car, si certains Touareg sont vos « amis » de circonstance, pour nous, les Touareg sont nos authentiques frères arc-en-ciel d'une même Nation « unie dans la diversité ». Hier, aujourd'hui et demain. Le constat très regrettable est que, aujourd'hui, certains dirigeants français, à tour de rôle, comme si une voix ne suffisait plus, se sont engagés hors des sentiers diplomatiques pour s'installer dans l'invective et les insultes au lieu de se pencher sur les accords déséquilibrés qui nous liaient jusque-là. Ainsi, le jeudi 27 janvier 2022, c'était au tour de Jean-Yves Le Drian de récidiver et de dénoncer « un comportement irresponsable de la junte malienne ». Provoquant notre ire et la réponse cinglante, fort heureusement appropriée, de son homologue malien, M. Abdoulaye Diop, qui a signalé, à juste titre, que « les insultes ne grandissent pas [leurs auteurs] ». Pourtant, l'on ne les entend point (nos censeurs français) sur les supposés dossiers dans lesquels ils sont censés être impliqués sous l'ancien régime, qui leur avait fait des « ofrandes », sur le marché des passeports maliens par exemple, sur lesquelles le voile semble se lever. Ces passeports utilisés y compris par des Maliens jugés à l'hexagone comme des « sans-papiers » qui, même noyés sur les côtes françaises, n'ont pas droit à une sépulture digne de leurs croyances religieuses. Et récupérés sur la « terre promise », en territoire français, ils sont renvoyés sans ménagement, n'ayant sur eux que ces bouts de parchemins sans valeur aux yeux de la France et payés au prix fort aux fabricants français sur les impôts de leurs parents doublement

touchés par cette infamie.

Face à la crise multiforme et à l'incompréhension de la communauté internationale, et bien que les élections ne soient pas une panacée dans notre situation, le retour à un pouvoir « entièrement » civil est envisageable. Il se fera certainement, au rythme accepté et convenu par les Maliens. Dès lors, il ne s'agit point de capituler devant l'adversité ; il faut arrêter d'offrir notre scalp à ceux qui ne regardent pas dans la même direction que nous. Évitions les erreurs du passé, ne commettons pas la faute politique de prendre date pour une reddition dans le noble dessein de redresser la barre du navire Mali.

Quant à vous, Messieurs les censeurs, de grâce, laissez les Maliens juger, en citoyens désormais libres et indépendants d'esprit, de ce qui est bon ou non pour eux comme des adultes qu'ils sont devenus depuis plus de soixante ans d'indépendance. En tout cas, assez responsables pour faire échec à votre plan diabolique de zombification (ni mort, ni vivant) sécuritaire du Mali et du Sahel. En d'au-

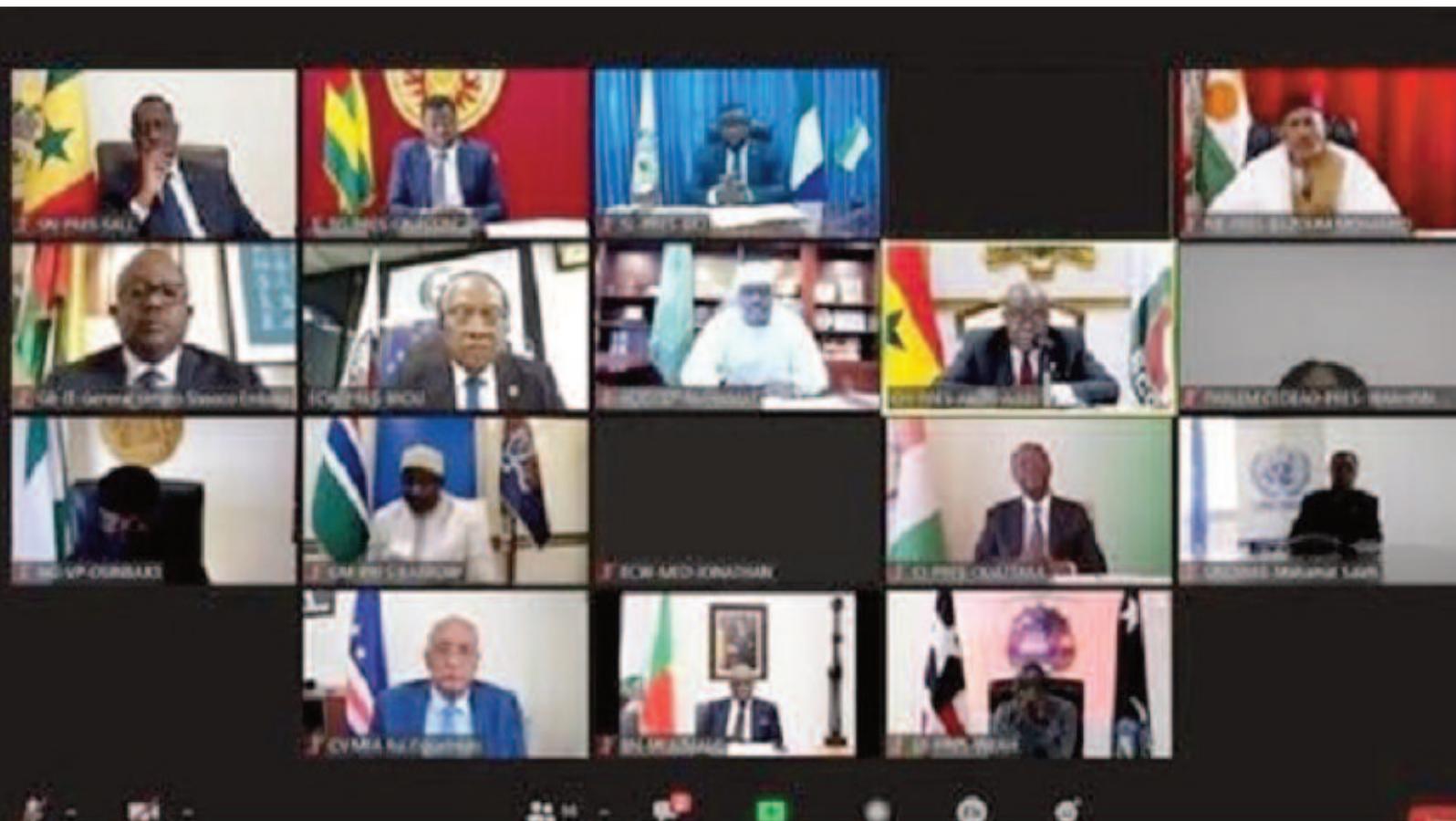
tres termes, l'insécurité doit rester à l'état végétatif, de manière à pouvoir justifier la pertinence et la permanence des forces étrangères, européennes en particulier. A ce sujet, les faits sécuritaires sont têtus : avant l'opération Serval en 2013, l'insécurité était circonscrite aux trois régions du Nord avec un léger débordement sur Mopti (Konna) ; puis, en 2014, l'opération Serval est remplacée par Barkhane ; enfin, en 2015, la khatiba du Macina est créée et l'insécurité gagne de facto le Delta central du Niger, avant de s'étendre progressivement à d'autres localités du pays, au point « d'infecter » toutes les régions du Mali, et de déborder, la même année 2015, sur le Burkina voisin. La suite est connue... au Mali comme au Burkina Faso. Ceci n'explique-t-il pas suffisamment cela ? Assurément que si !

Dicko Seïdina Oumar –DSO-
Journaliste-Historien- Écrivain
Seïdina Oumar Diarra –SOD-
Journaliste- Politologue- Communicant



Transition malienne : Fétichisme électoral et politique d'acharnement de la CEDEAO

Il faut d'abord rappeler que la junte militaire, dirigée par le Colonel Assimi Goïta, a accompagné un grand mouvement social à la fin de 2017. L'intervention des militaires Maliens est différente de ceux de la Guinée Conakry en septembre 2021 et du Burkina Faso¹ le 23 janvier 2022. Elle a eu l'appui d'une grande partie de l'opinion nationale. Des organisations de la société civile et des partis de l'opposition manifestaient contre la mauvaise gestion d'un gouvernement corrompu alors que la population souffrait et souffre toujours de l'insécurité croissante dans les grandes villes comme dans les campagnes où l'Etat a disparu.



L'arrestation et la déposition du président Ibrahima Boubacar Keita par les militaires au Mali en 2018 n'a pas réglé la grave crise institutionnelle et politique. Ces élections ont donné lieu à des tensions au sein de la classe politique et de la population alors qu'il a été un des pays de l'Afrique à voir être un modèle dans la transition vers un régime pluraliste et démocratique dans les années 1990 et où les présidents, qui se sont succédé, n'ont pas tripatouillé la constitution comme d'autres pays voisins pour un troisième mandat inconstitutionnel. Certains candidats de l'opposition et des organisations de la société civile avaient demandé la démission du ministre

de l'Administration Territoriale, chargé des élections.

Comme ses statuts le permettent, l'organisation régionale, la CEDEAO, est intervenue pour aider les dirigeants Maliens à trouver une solution politique à cette crise. Mais dès le début, elle a opté une voie de l'impasse en imposant un délai pour l'organisation des élections présidentielles libres et transparentes. En focalisant sa politique sur l'organisation des élections présidentielles, les dirigeants de la CEDEAO, en fait les autres présidents des pays membres ont choisi, peut-on affirmer, la confrontation avec une junte militaire et des hommes politiques du Mali. Si le gouverne-

ment est dirigé par un militaire, il y a aussi des civils, le Premier ministre est d'un parti politique. En septembre 2020, un ancien général, Bah N'Daw a été nommé Président de la Transition jusqu'à son renversement en mail 2021.

LA STABILITÉ POLITIQUE ET SOCIALE PAR L'ORGANISATION D'ÉLECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES

Les élections ne sont pas une panacée pour la stabilité politique d'un pays et pour des citoyens.es, qui ont des priorités plus basiques

: manger à leur faim, avoir la sécurité, l'éducation, la santé...

C'est sur une bonne intention qu'on peut-on dire que l'organisation a adopté le Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, adopté le 21 décembre 2011 à Dakar pour accompagner ses membres dans ce qu'on peut appeler un processus de consolidation démocratique. L'Art. 1 b) dudit protocole stipule que «toute accession au pouvoir doit se faire à travers des élections libres, honnêtes, et transparentes». A première vue, on peut dire que c'est un pas important pour construire des systèmes politiques dans lesquels les contestations² postélectorales n'aboutissent pas à une grande instabilité politique et sociale et éprouvante pour les populations ; lesquelles sont les premières à payer les conséquences sur le plan humain.

Autre point positif de ce protocole est la reconnaissance d'une certaine dignité aux an-

ciens chefs d'Etat. Selon l'alinéa 1er de l'art. 1, tout ancien Chef d'Etat bénéficie d'un statut spécial incluant la liberté de circulation. Il bénéficie d'une pension et d'avantages matériels convenant à son statut d'ancien Chef d'Etat. Après l'acquiescement par la Cour Pénale Internationale, Laurent Gbagbo a eu toutes les peines du monde pour avoir son passeport comme citoyen de la Côte d'Ivoire pour retourner dans son pays. Silence de la CEDEAO, par contre elle s'est agitée pour le cas d'Alpha Condé, auteur d'un coup d'Etat constitutionnel en 2020 en demandant un traitement humain. L'organisation d'élections dépend d'une administration centrale et de différents organismes publics avec la participation des formations politiques officiellement reconnues, des acteurs de la société civile et d'une législation électorale. L'article 2 al.1 du protocole du 21 décembre 2011 stipule qu'«aucune réforme substantielle de la loi électorale ne doit intervenir dans les six (6) mois précédant les élections, sans le consentement d'une large majorité des acteurs politiques». Tous es les

démocrates ont salué une telle disposition. Quant à son application, c'est une grande déception.

Le Mali n'est pas le premier pays à traverser une crise politique. La Côte d'Ivoire a connu une grave crise politique en 2010. La CEDEAO s'était murée dans un silence assourdissant. C'est vrai que le protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnelle a été adopté quand Alassane Ouattara est arrivé au pouvoir. Mais le silence de l'organisation a continué durant le tripatouillage de la constitution par Ouattara et Alpha Condé surtout les coups d'Etat constitutionnel en se présentant pour la troisième fois en 2020. Cette pratique relève apparemment ce que dénonce l'article 2, al. 1. Pourquoi cette politique de deux poids, deux mesures ? Y a-t-il des pays ou des dirigeants intouchables ? Et d'autres à quoi on doit appliquer avec dureté les normes du protocole ?

Après le Mali, l'armée est revenue au pouvoir en Guinée Conakry, là aussi une partie de l'opinion l'a appuyée et le 23 janvier elle a pris le



pouvoir au Burkina Faso. Ce n'est pas par le goût du pouvoir que ces jeunes militaires déposent les civils, incapables de gérer leur pays et leurs sociétés. Sur la situation qui se dégrade de plus en plus en Afrique de l'Ouest, comme Africain.e, on doit se poser ces questions : pourquoi un traitement différent entre les membres d'une même organisation ? Comment des élections peuvent-elles apporter par magie une solution à la crise profonde d'un pays ?

Avec les sanctions injustes et inhumaines, adoptées contre le Mali, on ne peut pas éviter de penser à une politique d'acharnement de certains dirigeants non contre une junte, mais contre un peuple.

UNE POLITIQUE D'ACHARNEMENT

Une politique d'acharnement ne repose pas sur des traités et protocoles, mais sur d'autres considérations et des pratiques illégales de personnes, qui à un moment donné, ont la capacité de décider sur le sort d'un dirigeant, d'un pays et d'une société. La politique d'acharnement, c'est l'enfermement dans un horizon unique au lieu de chercher d'autres solutions. Par ailleurs un texte ne peut limiter l'esprit et les capacités d'une institution, qui doit écouter et comprendre le contexte avant de passer aux sanctions.

Les normes d'un traité doivent instaurer un traitement identique aux pays membres. Cependant les contextes ne sont pas les mêmes. Le traitement ne doit pas être différent. Or avec les différentes crises politiques et sociales de ses membres, on constate la différence de traitement et de la politique de la CEDEAO. Hier c'était la Gambie³, qui faisait les frais de cet acharnement. En 2021, c'est le Mali.

Au Mali, l'acharnement s'est manifesté violemment par une décision inouïe : fermeture des frontières, suspension des transactions commerciales entre le Mali et les pays de la CEDEAO, gel des avoirs du Mali dans les banques centrales de la CEDEAO et suspension des aides financières des institutions régionales. Ce sont des décisions illégales ; non prévues par les statuts de l'organisation. Aucun autre pays n'a subi le même sort ; ni la Côte d'Ivoire en 2010, ni la Guinée Conakry en 2020, le Burkina Faso en 2022... Pourquoi les forces en at-

tente de la CEDEAO ne sont pas déployées dans les pays membres, confrontés à des attaques terroristes ?

En fait, c'est sur la pression de la France que ces sanctions sont prises. Il n'échappe à personne le différend entre la France et le Mali sur la gestion du terrorisme. Depuis bien avant l'arrivée de la junte militaire en 2018, les relations entre Bamako et Paris se sont détériorées. Il paraît que les sanctions ont été décidées lors du sommet du Forum International de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique en début janvier. La France est toujours représentée à ce Forum International. Et dans un contexte de rejet de la présence française dans les pays du Sahel, et en Afrique francophone de manière générale et de tensions fortes avec la junte malienne, la position française est tombée dans des bonnes oreilles, surtout que des dirigeants comme Macky Sall et Alassane Ouattara n'ont jamais caché leur "francophonie", mieux leur soumission et l'abandon de la souveraineté de leurs pays. La participation d'une délégation française au Forum International et l'adoption des sanctions contre le Mali ne sont pas une pure coïncidence. Non, ce pays a joué ses soutiens dans la région.

Le seul pays européen à avoir réagi aux sanctions injustes imposées au Mali, c'est la France. Et comme si des sanctions de la CEDEAO n'étaient pas suffisantes pour asphyxier le peuple malien, l'ex puissance coloniale a convoqué une réunion du Conseil de (in)Sécurité des Nations Unies pour appuyer les sanctions de l'organisation régionale.

La résolution n'a pu être adoptée, malgré l'appui du Gabon et des pays africains «A3», grâce aux vetos de la Chine et de la Russie. Dans cette crise entretenue par l'Occident, la France n'agit pas seul ; elle a des appuis régionaux et occidentaux⁴. Avec le changement de nom de ses opérations, la France se permet d'agir comme à l'époque coloniale ; elle fait le ménage à la maison de quelqu'un d'autre. Cette manière d'agir rappelle le partage du continent africain à la conférence de Berlin de 1885. Interprétant à sa manière les accords, la France invite le pays qu'elle veut ; les pays participant à la nouvelle force Takuba amène leurs forces spéciales sans consulter le pays hôte. L'élite politique française s'est trompée d'époque et de dirigeants au Mali comme au Burkina Faso, mais aussi dans d'autres pays de cette partie

de l'Afrique. On ne fait pas avec du vieux quelque chose de nouveau.

Dans la crise malienne, mais aussi celle de la Guinée et du Burkina Faso, la CEDEAO est sourde à la clameur des peuples et de la diaspora africaine contre ces mesures injustes, illégales et inapplicables.

La CEDEAO s'est davantage décrédibilisée auprès des populations ouest africaines et du continent noir.

NOTES

1. Comme le Mali, le Burkina Faso est membre du fameux g 5 où les militaires français ont toute la latitude de se promener sur son territoire sans intervenir dans les attaques des terroristes ou djihadistes, quel que soit le nom utilisé. Face à des attaques meurtrières, la société civile et l'armée ne pouvaient rester indifférentes.

2. Il est tout à fait normal que des élections, bien organisées, libres et transparentes, donnent lieu à des contestations après la publication des résultats. On trouve partout ce type de contestation. Soulever des fraudes dans un bureau de vote n'entache pas la bonne organisation et la liberté de la compétition électorale, cependant utiliser les ressources de l'Etat ou de l'administration nationale et régionale est contre le principe d'égalité entre les candidats.es et cela peut donner lieu à des contestations. Il en arrive dans nos contrées.

3. La CEDEAO a montré une réaction digne face un dictateur comme Yaya Jammeh, qui a fait une volte-face sur les résultats électoraux en voyant une force armée pour le déloger. En fait, elle appuie la politique de Macky Sall. Alors pourquoi ne réagit-elle pas de la même manière dans les grands pays ?

4. Après une inefficacité patente de Barkhane, la France a monté avec ses alliés européens une force dénommée Takuba, qui regroupe plus de 10 pays. En quoi cette force diffère-t-elle de Barkhane ? Chaque pays européen amène ses forces spéciales sans consulter les autorités maliennes. Le Mali n'est pas un secteur d'entraînement des armées de l'OTAN.

Mohamed Bahdon

Transition : La jalousie de la France face aux réussites de la présence russe au Mali

Le 30 janvier, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a déclaré dans une interview pour le journal français Le Figaro que le groupe Wagner soutenu par la Russie, qui, selon lui, se compose « d'anciens soldats russes armés par la Russie et accompagnés par la logistique russe », « pille le Mali ». Mais les accusations françaises de « pillage de l'Afrique » sont-elles un paradoxe ?

Rappelons que, jusqu'à récemment, la France forçait ses anciennes colonies - les pays CFA - à placer 65% de leurs réserves de devises étrangères dans le Trésor français, plus 20% supplémentaires pour les passifs financiers, leur laissant ainsi accès à seulement 15% de leur propre argent. S'ils avaient besoin de plus, ils devaient emprunter leur propre argent à la France à des taux commerciaux. Ainsi ces États africains étaient des contribuables français mais leurs citoyens ne sont pas français et n'ont pas accès aux biens et services publics que leur argent contribue à payer. Les Français savent-ils qu'ils vivent des richesses des pays africains depuis plus d'un demi-siècle ?

De plus, le chercheur Paul Melly du groupe de réflexion britannique Chatham House affirme que des accords ont été conclus avec plusieurs dirigeants africains à l'époque du président de Gaulle : en échange d'une protection militaire contre les tentatives de coup d'État, les dirigeants africains garantissaient aux entreprises françaises l'accès aux ressources stratégiques, telles que les diamants, les minerais, l'uranium, le gaz et le pétrole. Le résultat est une forte présence d'intérêts français sur le continent : 1 100 entreprises, environ 2 100 filiales et le troisième portefeuille d'investissement après le Royaume-Uni et les États-Unis. La France conserve également le droit d'acheter en priorité toutes les ressources naturelles et un accès privilégié aux marchés publics. Il est connu que les Français extraient l'or à Boni, région de Mopti. Notamment, la France se classe au 4e rang mondial avec des réserves d'or de 2 436 tonnes (d'une valeur de 112 milliards de dol-



lars), le Mali est le 3e producteur d'or en Afrique (environ 71 tonnes d'or sur 860 mines d'or). Cela soulève la question : comment la France obtient-elle autant d'or ?

La France a défendu ses intérêts en Afrique non seulement avec la puissance économique, mais aussi avec des opérations secrètes et des dizaines d'interventions militaires. La France est intervenue cinq fois en Afrique subsaharienne ces dernières années, en plus d'opérations de renseignement et de surveillance et d'innombrables campagnes militaires. La France a lancé l'opération Barkhane, une initiative antiterroriste permanente couvrant cinq pays de la région du Sahel africain. Mais malgré un effort militaire massif, la France La France n'a pas réussi à surmonter la menace djihadiste, y compris attaques contre les communautés locales et les forces de sécurité. Dans le même temps, la France La France crée des difficultés au Mali dans la lutte contre le terrorisme, soutenant les sanctions économiques et diplomatiques contre ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Tout d'abord, le Ministre des forces armées du Mali, puis le Ministre des affaires étrangères, tous deux transmettent dans leurs discours et les déclarations d'une rhétorique : la présence russe dans les pays du Sahel menace une opération Barhan et Takuba, en plus, personne ne le précise pas exactement comment les militaires russes peuvent affecter la lutte européenne contre le jihadisme, qui dure depuis près de 10 ans. Derrière les déclarations de haut niveau des politiciens français se trouvent les véritables ambitions géopolitiques et économiques de Paris, qui vit aux dépens des pays africains depuis longtemps. En utilisant diverses méthodes de dénigrement des russes en Afrique, l'Elysée tente de protéger ses sources de revenus des pays africains de toutes les manières possibles et de les empêcher de reprendre le contrôle total de leurs territoires.

Source : Observateur militaire et chercheur en Études sociales et politiques, centrafricain Grégoire Cyrille Dongobada

18e édition Ségou Art festival sur le Niger : Dans l'air de l'actualité

La Fondation Festival sur le Niger a servi de cadre, le 24 janvier dernier, à la traditionnelle conférence de lancement de la 18ème édition de Ségou'Art – Festival sur le Niger 2022. La cérémonie s'est déroulée en présence du représentant du Gouverneur Abdramane Dembélé et du Maire de la Commune urbaine de Ségou, Nouhoun Diarra. Cette année, les organisateurs promettent un festival exceptionnel.

Un festival exceptionnel avec toutes les activités habituelles notamment la foire de Ségou qui fait son retour après une année marquée par la Covid-19, la caravane culturelle pour la paix qui est une initiative de promotion et de valorisation de la cohésion sociale et de la paix. Des soirées de contes, de danses, du théâtre, des conférences, des colloques, des manifestations traditionnelles, entre autres, sont le menu de l'édition 2022 de Ségou'Art-Festival sur le Niger.

L'innovation phare de cette année est le forum Maya Africa, un forum dédié à l'entrepreneuriat jeune qui consiste à échanger autour des modèles innovants d'entrepreneuriat en Afrique et au-delà. Ce forum attend plus de 300 professionnels entrepreneurs et artistes du Mali, d'Afrique et d'ailleurs qui viendront partager pendant deux jours leurs expériences personnelles.

Selon Attaher Maïga, Administrateur de Segou'Art-festival sur le Niger « ceci va être extrêmement important pour nous afin de

créer des effets de synergie et faire en sorte que la jeunesse malienne et africaine s'inspire de ces modèles pour construire une Afrique émergente ». Ledit forum est prévu du 2 au 3 février 2022, au Centre culturel korê avec des tables rondes.

La seconde innovation est la participation de la Fondation Festival sur le Niger à Documenta 15 qui est une très grande foire d'art contemporaine qui se tient chaque 5 ans, à Castel en Allemagne. Pour cela, la fondation a décidé de faire beaucoup de créations artistiques avec les artistes de leurs écosystèmes. Ségou art 2022 sera l'occasion de présenter les premiers travaux de ces créations.

Le rendez-vous est donc pris du 1er au 6 février autour du thème « Arts & Maaya : Quelle citoyenneté pour l'Afrique ? »

La Conférence de presse a aussi été l'occasion pour la Fondation Festival sur le Niger de remettre un chèque symbolique d'un million de franc CFA pour soutenir les efforts des Forces armées maliennes (FAMA).

Albert Kalambry
Correspondant à Ségou
Source : Mali Tribune



Covid-19 au Canada : Les camionneurs et leurs soutiens bloquent le centre d'Ottawa

Drapeaux canadiens en étendard, pancartes « Liberté » et slogans contre Justin Trudeau : des milliers de personnes et des centaines de camions ont bloqué samedi le centre de la capitale Ottawa pour protester contre les mesures sanitaires.



Parti de la grogne des camionneurs contre l'obligation vaccinale imposée pour franchir la frontière entre le Canada et les États-Unis, le mouvement s'est ensuite étendu à des revendications plus larges. « Je veux que tout cela cesse, toute cette dérive sanitaire. Les mesures sont maintenant injustifiées », estime Philippe Castonguay, entrepreneur de 31 ans. Venu du nord du Québec, à sept heures de route d'Ottawa, il juge que « l'obligation vaccinale nous emmène vers une nouvelle société pour laquelle on n'a jamais voté ».

Autour, sous les bureaux du Premier ministre Justin Trudeau, malgré le froid polaire, une foule bigarrée s'est réunie dans le calme : des familles, des jeunes criant « Freedom » (« liberté »), des plus vieux avec des casseroles. La police d'Ottawa (SPO) avait indiqué s'attendre à l'arrivée de huit convois rassemblant quelques milliers de véhicules et 10.000 manifestants.

Ce mouvement de protestation est parti de l'ouest du pays la semaine passée : des dizaines de camionneurs organisés en convoi ont rallié Vancouver à Ottawa pour protester contre les mesures sanitaires et notamment l'obligation vaccinale pour les chauffeurs rou-

tiers. Depuis mi-janvier, le Canada et les États-Unis imposent la vaccination aux camionneurs qui traversent la frontière entre les deux pays, la plus longue du monde avec près de 9 000 km.

« Les Canadiens ne sont pas représentés par cette minorité », pour Trudeau

Une grande partie de la colère des manifestants visait personnellement le Premier ministre canadien et de nombreux manifestants arborent des pancartes anti-Trudeau. Les abords du Parlement ont été placés sous haute surveillance par les forces de l'ordre qui laissaient toutefois circuler la foule. Les autorités avaient indiqué craindre des débordements pendant cette manifestation décrite comme « unique, à risque et conséquente » par le chef de la police, Peter Stoly.

« Il y aura un petit groupe de personnes qui constituent une menace pour elles-mêmes, les unes pour les autres et pour les Canadiens », s'est inquiété Justin Trudeau lors d'une entrevue vendredi avec la presse canadienne. « Les Canadiens ne sont pas représentés par cette minorité très troublante de Canadiens,

petite, mais très bruyante, qui s'en prend à la science, au gouvernement, à la société », a-t-il ajouté.

Justin Trudeau escorté en lieu sûr

D'après les médias canadiens, M. Trudeau et sa famille ont été escortés hors de leur domicile vers un lieu tenu secret dans la capitale canadienne. Les élus avaient reçu des appels à la prudence, après des messages menaçants sur les réseaux sociaux.

Les camionneurs canadiens ont reçu jeudi le soutien du milliardaire américain et patron de Tesla Elon Musk, qui a tweeté : « Les camionneurs canadiens assurent ».

À ce jour, 82% des Canadiens de cinq ans et plus sont vaccinés contre le Covid-19, et plus de 90% des adultes. Estimant que la « vaste majorité » des chauffeurs de poids lourds est vaccinée au Canada, l'Alliance Canadienne du Camionnage, importante association du secteur, a « fortement désapprouvé » cette manifestation.

Source : RFlavec AFP

RDC : 49 condamnés à mort dans le procès de l'assassinat des experts de l'ONU

Le procès du meurtre des deux experts des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC) en 2017 s'est achevé samedi 29 janvier par la condamnation à mort de 49 personnes.



Une bonne partie de l'audience s'est passée dans l'obscurité. C'est à l'aide de la lumière d'un téléphone portable que le président a lu les 146 pages de l'arrêt, raconte notre correspondant à Kinshasa, Kamandawa Kamanda Muzembe.

Le général Jean Paulin Ntshayokolo a ainsi prononcé les 49 condamnations à mort essentiellement contre d'anciens miliciens de la secte Kamuina Nsapu. Mais le colonel Jean de Dieu Mambweni, accusé d'avoir envoyé les deux experts de l'ONU dans un piège et d'avoir armé leurs assassins, écope pour sa part de dix ans de prison.

C'est un verdict de 146 pages qui a été lu pendant cinq heures par la cour militaire de Kananga après quatre ans de procès. Mais il soulève plus de questions qu'il ne donne de réponses, estime Thomas Fessy de Human Rights Watch.

Si la cour militaire de Kananga a condamné les anciens miliciens impliqués à la peine de mort, c'est-à-dire de facto à la perpétuité, elle a jugé les preuves insuffisantes pour condamner le colonel Jean de Dieu Mambweni pour « terrorisme, association de malfaiteurs et crime de guerre » comme le demandait le ministère public. « C'est un militaire dont la qualité ne peut pas être mise en cause, a dit le président

du tribunal. Mais, sa faute, c'est d'avoir reçu les experts des Nations Unies dans son bureau à l'insu de sa hiérarchie ».

L'enquête des autorités judiciaires et ce procès n'ont pas permis de faire toute la lumière sur ce qu'il s'est passé : que ce soit le meurtre des enquêteurs de l'ONU, Zaida Catalan et Michael Sharp, ou la disparition de leur interprète et chauffeur congolais. Et donc près de cinq ans après leur assassinat, il reste encore plus de questions de réponses et beaucoup reste à faire. Que cet épisode judiciaire avec ses lenteurs et tergiversations de ces dernières années, ne soit pas une manière de clore l'affaire. Nous le répétons : la justice congolaise avec l'appui de l'ONU doit maintenant enquêter de manière exhaustive sur le rôle crucial que des responsables de l'État, donc du gouvernement ou des forces de sécurité, ont pu jouer dans ces meurtres. Le président Tshisekedi s'est lui-même engagé à ce que toute la vérité soit révélée. Donc n'en restons pas là. Il faut enquêter en remontant la chaîne de commandement et en se penchant sur la responsabilité de ceux qui auraient planifié ou ordonné ces meurtres. La responsabilité de l'État devrait être ainsi mise en question pour aboutir à une véritable justice.

Jean de Dieu Mambweni condamné pour « violation des consignes »

Celui qui était accusé d'être l'organisateur du piège dans lequel seraient tombés l'Américain Michael Sharp et la Suédoise Zaida Catalan n'a été condamné que pour avoir prétendument désobéi aux ordres et avoir laissé les victimes se rendre dans un secteur qu'il savait dangereux. Son avocat Me Daniel Makolo, contacté juste après le verdict, attend de voir son client avant de dire s'il fera appel devant la Haute cour militaire de Kinshasa. Quant aux défenseurs des autres condamnés, ils n'ont pas voulu faire de commentaire.

Human Rights Watch, comme l'ancien bâtonnier Dominique Kambala, ont aussitôt regretté que la cour n'ait pas cherché à remonter la chaîne de commandement, négligeant ainsi les responsabilités de l'État. Deux prévenus, dont le journaliste Trudon Raphael Kapuku, ont été acquittés.

Le verdict rendu en présence de diplomates américain et suédois ainsi que de délégués des Nations unies qui ont assisté à l'audience.

Source : RFI

CAN 2022-Burkina Faso : «Nous dédions cette qualification à notre peuple»

Victorieux de la Tunisie samedi 29 janvier (1-0), le Burkina Faso est qualifié pour les demi-finales de la CAN 2022. Une performance remarquable pour une équipe diminuée en début de compétition, et une grande vague de joie à destination des Burkinabè, alors que leur pays vient de vivre un coup d'État.

C'est peu dire qu'il y a eu de l'émotion, à Garoua, pendant et après le quart de finale de la CAN 2022 entre le Burkina Faso et la Tunisie. Dans un stade Roumdé Adjia bouillant, les Étalons sont venus à bout des Aigles de Carthage grâce à un but du jeune Dango Ouattara (1-0). Et juste après le coup de sifflet final, Kamou Malo peinait à cacher son émotion au moment de s'adresser à la presse.

« J'aimerais partager cette joie avec le peuple. Nous dédions cette qualification à notre peuple », a confié le sélectionneur burkinabè, évoquant « les derniers événements » survenus au Burkina Faso, où Roch Marc Christian Kaboré a été renversé par un coup d'État.

« Nous pouvons leur apporter un peu de joie »
« Nous avons eu un coup de fil du chef de l'État [Paul-Henri Sandaogo Damiba, le chef de la junte militaire, ndr] qui nous a encouragés. On lui avait promis cette qualification, c'est fait », a poursuivi Kamou Malo.

« Très fier du travail accompli », le milieu de terrain Adama Guira a aussi eu quelques mots

à l'attention du peuple burkinabè. « Depuis ce matin, on sentait une grande ferveur dans notre pays. Les gars sont avec nous. On vit des heures assez troubles, mais ils sont derrière nous. C'est le pays des hommes intègres. Nous leur dédions cette victoire », a-t-il confié.

Indisponible en raison d'une blessure, Issoufou Dayo a assisté au succès des siens. Le défenseur a également eu envie de « dédier cette victoire au Burkina Faso ». « Nous autres, joueurs, pouvons leur apporter un peu de joie dans leurs cœurs. On l'a fait ce soir », s'est félicité le défenseur.

« Ce qui nous arrive n'est que bonus »

De retour dans le dernier carré, comme en 2017, le Burkina Faso ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. « L'appétit vient en mangeant », a rappelé Adama Guira. C'est l'ambition des sportifs qui parle, mais aussi la volonté d'offrir encore des moments de bonheur à leurs compatriotes. « Le football est un facteur de rassemblement, quelque chose qui unit les gens. »

« Il faut aller chercher ce titre qui fera vrai-

ment plaisir aux Burkinabè », lance clairement Issoufou Dayo, qui devrait être rétabli pour la prochaine étape des Étalons : la demi-finale contre le Sénégal ou la Guinée équatoriale. Le défenseur de la Renaissance sportive de Berkane se projette déjà sur le match pour le titre, car à ses yeux, « une demi-finale, ça ne se joue pas, il faut gagner pour aller en finale ». Plus prudent, mais tout aussi motivé, Kamou Malo conclut : « Nous allons jouer crânement nos chances. Ce qui nous arrive aujourd'hui n'est que bonus. Je pense que nous avons largement rempli notre contrat. Les garçons ont envie de mordre à pleines dents dans cette belle fête du football africain. »

C'est dans un stade Roumdé Adjia acquis à leur cause que les joueurs burkinabè se sont qualifiés pour les demi-finales. Un grand soulagement pour El Hadj Mahamadi Lamine Kouanda, président d'honneur des supporters des Étalons...

Source : RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous tendrez à manquer de diplomatie et à trop foncer tête baissée. Il est vrai que l'inertie ambiante ne favorisera pas vos intérêts, mais ne forcez pas les choses. Vous devrez agir avec une main de fer certes, mais dans un gant de velours quand même !

Vous pourrez compter sur de bonnes conditions financières ou plus exactement d'appuis, de soutiens, dès lors que vous aurez besoin d'un apport d'argent. Vos opérations administratives ou bancaires seront largement favorisées avec un Uranus bienveillant.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Au travail, votre patience est mise à rude épreuve. Vous travaillez dur et avec peu de reconnaissance. Cette situation vous laisse un goût amer ! La fatigue intellectuelle se fait sentir chaque jour davantage. Pensez à faire des pauses. C'est indispensable.

Les astres vous rendent impulsif. Vous risquez de compenser votre nervosité avec des achats faits sur des coups de tête ! Les gadgets pour la voiture et la décoration vous tentent par tous les diables ! Les frais sont importants, mais vous restez zen.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre impatience ou vos actions menées durant la dissonance astrale Lune-Mars pourront vous faire perdre le sens de la logique... À cause de cela, votre crédibilité va s'évanouir dans la nature ! On ne vous donnera plus que des tâches peu gratifiantes...

Ami Gémeaux, vos dépenses financières seront le prolongement de votre égo surdimensionné... Une dissonance planétaire en provenance de Mars fera de vous aujourd'hui le frimeur du zodiaque ! Tout sera prétexte à montrer que vous avez de l'argent...



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Pas si confiant, vous remettez vos compétences professionnelles en cause. Que vous arrive-t-il cher natif ? Vous doutez à ce point, à cause d'une baisse de tonus ? Pas de panique, il faut reprendre le dessus, vous n'avez pas le choix. Uranus vous pousse à la dépense aujourd'hui, ça tombe bien, vous mourriez d'envie de faire des emplettes et si en plus de ça, vos finances sont en forme. Vous n'en demandez pas plus, vous prenez ce qu'il y a à prendre. Vous êtes assez satisfait !



Lion (22 juillet - 23 août)

Jupiter et Saturne contribueront à stabiliser votre situation professionnelle, sans vous enfermer dans des habitudes. Au contraire, tout s'animera à l'intérieur de votre cadre, sans modifier vos points d'ancrage. Libre à vous de donner cours à vos ambitions.

Vous multipliez les actions pour limiter les risques financiers. Ne vous attendez pas à être soutenu dans vos démarches. Vous rencontrerez des refus, des oppositions et de la mauvaise volonté pour vous aider. Mais vous ne baiserez pas les bras.



Vierge (23 août - 23 septembre)

C'est le moment de négocier une hausse de salaire. Vous pouvez tenter votre chance. Une prime peut faire l'objet d'un débat. Un peu de patience. Les démarches sont en cours. Vous devez faire attention aux clauses. Avant de signer, lisez bien entre les lignes.

Les articles de décoration et les vêtements sont vos péchés mignons ! Même si vous êtes vigilant, vous pourriez craquer sur des articles ! Si vous faites du shopping, fixez-vous une limite ! Mais il n'est pas certain que vous teniez l'engagement.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

On aura besoin de vous pour instruire et former de nouveaux collègues. Mise sur le travail bien fait. C'est là que vous aurez le maximum de chances de marquer des points. Vous saurez exploiter vos talents d'une manière tout à fait originale et atypique.

Avec les sous, il vaut mieux attaquer le problème à la source pendant qu'il est temps. C'est pourquoi vous allez réduire votre consommation de tabac, le montant de votre enveloppe destinée aux jeux d'argent, etc. Il n'y a pas de petites économies !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous pourriez avoir l'impression d'avoir fait le tour de votre poste actuel. Vous envisagez un changement. Avant de prendre une décision ferme et définitive, vous décidez de demander l'avis de l'un de vos proches. Vous avez besoin de conseils.

Ce n'est pas quelques petits euros en moins sur votre compte qui vont vous empêcher de dépenser, sauf que vous avez plutôt intérêt à réfléchir à deux fois, avant de mettre vos finances à mal pour les jours qui suivent. Soyez vigilant.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Depuis votre secteur VI, le transit d'Uranus vous incitera à innover, à changer votre mode de fonctionnement dans votre activité. Ne remettez pas tout en question, car on ne vous suivra plus sur vos initiatives, alors que certaines seront excellentes.

Par maladresse, parce que vous irez trop vite, vous croirez valider votre commande par internet et cela ne sera pas le cas. Lorsque vous vous apercevrez de votre bévue, il sera trop tard pour bénéficier de ce code promo intéressant financièrement.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous rêvez de changer d'activité. Les finances ne sont pas suffisantes. Vous espérez gagner davantage très vite ! Des démarches commencent. Vous avez l'espoir de trouver un nouveau poste. Il peut être une fonction commerciale ! Continuez vos entretiens !

De l'agacement persiste dans les finances. Vous faites toujours attention tandis que les frais continuent ! Ne prêtez pas de l'argent. On ne vous le rendrait pas ! Encore un peu de patience et tout devrait entrer dans l'ordre ! En attendant, restez positif !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Si vous occupez un poste de cadre, vous songerez à tout plaquer pour travailler en tant que manutentionnaire ! Si vous êtes simple employé et après un rapide calcul, l'écart entre votre salaire et les allocations chômage ne sera pas énorme...

Ça s'en va et ça revient... comme les paroles de cette chanson, l'argent s'en ira, mais aujourd'hui, il ne reviendra pas ! Sous la coupe de la dissonance Lune-Mars, votre chance presque insolente ne sera plus qu'un lointain souvenir. Anticipez !



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous démarrez une nouvelle activité professionnelle, vous changez automatiquement vos habitudes. Aujourd'hui, vous avez du mal à vous y faire. Vous avez de la difficulté à trouver vos marques et vos repères. Vous en perdez votre motivation.

Vous profitez d'une gestion beaucoup mieux adaptée à vos moyens. Cher Poissons, votre budget retrouve un équilibre. Vous commencez à voir une nette amélioration, et cela vous donne confiance pour la suite. Persévérez dans vos efforts.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23